

Les cahiers de l'agenda santé

l'animal et la santé

L'agenda santé - Lyon métropole

n°2 - avril 2004 / supplément

Les cahiers de l'Agenda santé sont publiés semestriellement, en même temps que l'Agenda santé. Ils traitent d'une thématique précise :
« Les biotechnologies dans la région lyonnaise » en octobre 2003 ;
« L'animal et la santé » en avril 2004.

Deux raisons expliquent le choix de ce thème.

D'une part, la métropole lyonnaise dispose d'un potentiel industriel, scientifique et académique de premier plan en matière de santé animale ; un potentiel qui entretient des relations d'enrichissement réciproques avec le secteur de la santé humaine ; un potentiel, donc, qu'il convient de valoriser.

D'autre part, le Grand Lyon élabore un Agenda 21 visant à inscrire notre métropole dans la logique du développement durable. Le vivant dans la ville est un des axes de cette démarche. En particulier l'animal, grand oublié des politiques urbaines des vingt dernières années, alors même que le citoyen multiplie les signes d'attachement à un renouvellement des relations avec le monde animal.

La lecture de ce cahier vous permettra :

- de visualiser la forte implication du dispositif lyonnais dans la révolution mondiale du vivant, notamment autour du génome. L'apparition de nouvelles entreprises, le fort développement des firmes installées et la multiplication des projets au sein des structures publiques sont en train de modifier notre paysage métropolitain ;
- de répertorier les principaux problèmes de santé publique liés à la présence des animaux dans la ville. Comment imaginer leur place dans la ville de demain en tenant compte de ces problèmes ?
- de porter un autre regard sur les activités associant l'animal dans les lieux de vie et de soins, et sur les thérapies facilitées par l'animal, malgré leur encore faible développement à Lyon, et plus généralement en France.

Bonne lecture

sommaire

LA MÉTROPOLE LYONNAISE EN PROJETS p 2

De la santé animale à la santé humaine p 3

La génomique animale au service de la santé humaine p 4

Des avancées pour la santé animale, l'agro-alimentaire et la protection de l'environnement p 7

Entretien avec Jean-François Chary (Directeur de l'ENVL) p 10

Entretien avec Daniel Gouffé (Président de Merial SAS) p 14

QUELLE PLACE POUR L'ANIMAL DANS LA CITÉ ? p 18

L'animal : un risque pour la santé ? p 19

Bien-être, thérapie : quand l'animal pointe son museau ? p 27

La santé et l'animal : pour aller plus loin p 37

LA MÉTROPOLE LYONNAISE EN PROJETS

L'actualité des entreprises et établissements publics qui, dans le champ de la santé et des biotechnologies, font appel ou s'adressent à l'animal fait ressortir des avancées dans la santé animale et des innovations dans l'agro-alimentaire et la protection de l'environnement. Néanmoins, c'est surtout la problématique de l'amélioration de la santé humaine par le biais de l'animal qui prédomine. Et l'utilisation croissante du gène et de ses techniques. Explication.



DE LA SANTÉ ANIMALE À LA SANTÉ HUMAINE...

Médecine humaine et médecine animale sont indissociablement liées. Les écoles vétérinaires sont ainsi, depuis leur création au 18ème siècle, des structures où l'on procède à des recherches, à la fois sur la santé animale et sur la santé humaine à travers celle de l'animal (Interview J.-F. Chary / Institut Claude Bourgelat / Centre de formation des vétérinaires officiels). Pour créer des médicaments et soigner des maladies, l'industrie pharmaceutique utilise des modèles biologiques, cellulaires et animaux. Ils servent notamment à prédire les réactions provoquées chez l'homme par les médicaments en cours d'élaboration.

L'ENVL se dote d'une plateforme d'expérimentation animale : l'Institut Bourgelat

Porté par l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, l'Institut Bourgelat est une plate-forme scientifique et technique spécialisée dans l'accueil de travaux de recherche de moyen et long terme sur l'animal de taille moyenne. L'Institut met à la disposition des chercheurs des équipes publiques et des PME l'expertise de ses vétérinaires spécialisés en science de l'animal de laboratoire. Objectif ? Développer de nouveaux modèles animaux pour la biopathologie comparée, et, à terme, permettre le progrès des pratiques médicales en médecine humaine. L'Institut Bourgelat bénéficie de tous les services de l'ENVL et occupera, dès septembre 2005, un bâtiment actuellement en cours de construction.

Contact : Samuel Vidal (responsable de projet)
Institut Bourgelat - Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon
1, avenue Bourgelat - 69280 Marcy l'Etoile
tél. 04 78 87 27 11 - fax. 04 78 87 25 17
s.vidal@vet-lyon.fr
<http://www.vet-lyon.fr/seru/icb.php>

Plus d'informations sur l'Institut Bourgelat sur www.millenaire3.com

Projet de Centre International de Formation des Vétérinaires Officiels pour Lyon

Jusqu'à ce jour, la France est le seul pays du monde à disposer d'un établissement public spécifiquement dédié à la formation de vétérinaires officiels, l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV). Si cet outil remplissait bien son objectif de formation au niveau hexagonal, il ne pouvait répondre, par manque de moyens logistiques et d'espace, aux demandes croissantes d'exportation de savoirs faire et de formations à un niveau international. Le Centre International de formation des vétérinaires officiels devrait répondre à cette exigence. Ce projet soutenu par la France est en cours d'obtention du label de l'Office International des Epizooties (OIE).

Le Centre formera des vétérinaires appelés à intervenir lors de crise du type ESB ou fièvre aphteuse. Il sera consacré à la formation initiale (soixante vétérinaires français et 10 internationaux par an) et à la formation continue (soixante stages de trois mois et cent stages d'une semaine par an). Les activités du centre devraient favoriser le rayonnement international de l'ENSV et renforcer le pôle régional de recherche sur les pathologies animales et l'hygiène des aliments. Ouverture du centre envisagée fin 2005, à proximité de l'ENSV.

Contact : Stéphanie Mugnier (Responsable du pôle implantations)
Grand Lyon, Direction des Affaires Economiques et Internationales,
tél. 04 78 63 40 99 - fax. 04 78 63 40 74
smugnier@granlyon.org

■ Animage

Financé par la Rhône-Alpes Génopole et le Conseil Régional, Animage est un plateau d'imagerie médicale multimodal dédié au petit animal de laboratoire et implanté au sein d'une animalerie. Depuis septembre 2001, Animage propose aux scientifiques des laboratoires privés et du secteur académique des solutions d'imagerie pour suivre les évolutions pathologiques ou thérapeutiques chez le petit animal... A terme, les découvertes sont bien sûr exploitées au profit de la santé humaine. Les points forts d'Animage ? Une plate-forme multimodale de référence en Europe, un réseau de compétences pluridisciplinaires et un véritable savoir-faire informatique en analyse d'images !

Contact : Emmanuel Chereul (Chef de production)
Animage - Bât. CERMEP, Hôpital Neuro-Cardiologique 59, boulevard Pinel 69003 Lyon
tél. 04 72 68 86 34 - fax. 04 72 68 86 10
emmanuel.chereul@cermep.fr
www.eumorphia.org

LA GÉNOMIQUE ANIMALE AU SERVICE DE LA SANTÉ HUMAINE...

La révolution génomique a modifié la nature de la demande en animaux de laboratoire depuis une quinzaine d'années. De plus en plus, sont utilisées des lignées d'animaux génétiquement modifiés. Par transgénèse, on crée par exemple des souris diabétiques pour élaborer des thérapies contre le diabète. A côté des souris transgéniques dont l'usage s'est fortement généralisé pour le traitement des maladies comme le cancer, le diabète, ou l'obésité, d'autres modèles suscitent l'intérêt (rat, chien...).

Qu'il s'agisse de production et de maintenance d'animaux transgéniques, de tests de nouvelles molécules ou de produits thérapeutiques, d'études de la fonction des gènes, plusieurs entreprises et établissements publics ici présentés à travers leur actualité se placent dans le champ de la transgénèse animale (Genoway / Nucleis / Plate-forme Ulysse / Animage / Charles River). L'animal intervient aussi dans le test de biomatériaux (Novotec), ou dans la recherche chirurgicale contre le cancer (plate-forme animale du Centre Léon Bérard). L'utilisation de l'animal dans ces contextes pose des questions éthiques et impose des garde-fous (Comité Régional d'Éthique pour l'Expérimentation Animale).

GenOway monte une plate-forme technologique pour la production industrielle de rats génétiquement modifiés

Le rat est considéré comme un modèle très pertinent pour l'industrie pharmaceutique, dans le domaine des neurosciences, des maladies métaboliques et cardiovasculaires. La « plate-forme rats » en cours de construction par un consortium européen dirigé par genOway sera abritée sur le site de l'entreprise lyonnaise. Elle réalisera trois types d'activité : l'ingénierie du génome ; le transfert nucléaire et l'analyse phénotypique. Son objectif est de produire industriellement des modèles de rats génétiquement modifiés, ceci de manière ciblée, ce que l'on ne savait pas faire jusqu'à présent, contrairement à la souris. La collaboration de genOway et de l'INRA de Jouy-en-Josas a permis de réaliser le clonage du rat. La naissance de Ralph, premier rat cloné au monde en septembre 2003, constitue une prouesse technique. Contrairement à la souris où il est possible d'utiliser des cellules ES, la seule technique possible de production de rats transgéniques, dont dispose genOway, est le transfert nucléaire (prélèvement du noyau d'une cellule que l'on transfère dans un ovocyte de rat). La réalisation de cette plate-forme renforcera les collaborations européennes de l'entreprise déjà établie comme le leader européen des modèles souris.

La société de biotechnologies genOway, créée en 1999, propose à l'industrie pharmaceutique et aux centres de recherche académique des modèles génétiquement modifiés qui servent à la validation des gènes, le criblage des molécules, les études de pharmacologie, de physiologie et de toxicologie.

Contact : Alexandre Fraichard (Pdg)

genOway - Immeuble Chateaubriand - 181 avenue Jean Jaurès

69362 Lyon cedex 07

tél. 04 37 65 41 00 - fax. 04 37 65 41 01

www.genoway.com

norbert@genoway.com

Nucleis dispose d'un outil rapide et puissant de transgénèse de la souris : Speedy Mouse® Technology

Nucleis a acquis en septembre 2003 les droits exclusifs d'exploitation d'un outil de transgénèse Speedy Mouse® Technology, technologie développée par le Dr Alan Peterson et son équipe de l'Université McGill de Montréal, qui permet d'améliorer considérablement les modèles in vivo en termes de prédictibilité et de délai : 1,5 mois contre 6 à 8 mois avec la méthode traditionnelle.

Créée en 2002 à Lyon, Nucleis est spécialisée dans la création à façon de souris transgéniques, au service de l'industrie pharmaceutique, des entreprises de biotechnologies et de la recherche académique. La société assure la production des souris, de la conception à la caractérisation des modèles. La plate-forme de transgénèse de Nucleis, aux normes SPF et A2, répond aux réglementations et contraintes sanitaires les plus rigoureuses.

Contact : Carole Fages (Directeur Business Development)

Nucleis - 60, avenue Rockefeller 69008 Lyon

tél. 04 37 37 45 38 / 04 78 72 79 40

www.nucleis.com

fages@nucleis.com

La plate-forme UlySSE, centre de transgénèse de l'UCBL, devrait évoluer pour répondre aux porteurs de projets, de la conception à la caractérisation des modèles

Pour bénéficier à plein des capacités offertes par l'animalerie, la plate-forme UlySSE, centre commun de transgénèse de l'Université Claude Bernard Lyon 1 dédié à la production de souris transgéniques, devrait évoluer pour répondre aux porteurs de projet en amont de la micro-injection de cellules souches embryonnaires (sélection des cellules totipotentes génétiquement modifiées destinées à passer dans la lignée germinale des souris transgéniques). Pour ce faire, elle devrait mettre en place un laboratoire de biologie moléculaire et de culture de cellules.

La plate-forme UlySSE, créée en octobre 2002, a pour mission la prise en charge, principalement à l'étape de la microinjection, de projets de transgénèse pour la recherche fondamentale ou appliquée. L'animalerie héberge jusqu'à 12 000 souris qui servent aux animaleries périphériques des laboratoires INSERM, CNRS, et universitaires de Lyon. Les projets portent sur l'étude de l'expression des gènes au cours du développement ainsi que la détermination des gènes cibles de maladies humaines (maladies métaboliques, cancer...), étape préliminaire pour des essais de thérapie.

Contact : LI Jacques Yuan (Directeur / DR2 INSERM)

Plate-forme Ulysse - 7 rue Guillaume Paradin - Faculté de Médecine Laënnec

69372 Lyon Cedex 08

tél. 0478771011 fax. 0478771013

Ulysse@univ-lyon1.fr

↓
identité

■ Charles River Laboratories

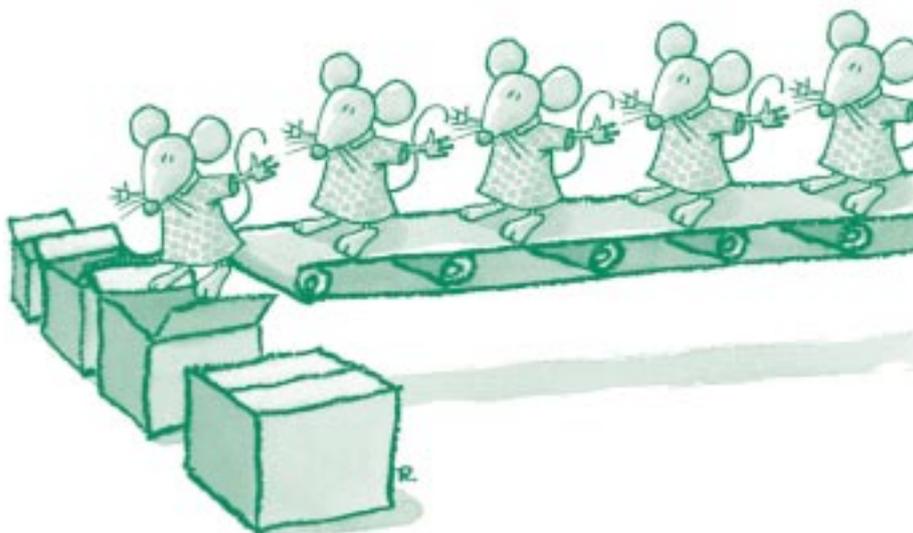
Charles River Laboratories est impliquée dans la production et la maintenance d'animaux transgéniques et la réalisation de modèles animaux pathologiques, en tant que partenaire de la recherche biomédicale. La société (groupe Charles River Laboratories US qui emploie 310 personnes sur le site de l'Arbresle) propose des services précliniques et des animaux de laboratoire aux groupes pharmaceutiques et entreprises de biotechnologies, universités et centres de recherche publique. Quatre axes de recherche sont privilégiés : l'oncologie ; les maladies métaboliques (obésité, diabète) ; la neurologie (maladie d'Alzheimer) ; l'infectiologie et le Sida. La souris représente 90 % de l'activité de l'animalerie, le rat et le cobaye faisant les 10 % restant. Un accord signé en août 2001 avec le centre de référencement mondial des modèles animaux, le Jackson Laboratory (Etats-Unis), fait de Charles River Laboratoires un partenaire incontournable en Europe. L'entreprise dispose d'un comité d'éthique interne auquel participe la Présidente de la SPA .

Contact : Christophe Berthoux (Pdg)

Charles River Laboratories - Domaine des Oncins, BP 0109 69592 L'Arbresle

tél. 04 74 01 69 69 - fax. 04 74 01 69 99

www.criver.com



Partenariat de Novotec avec l'ENVL et la Faculté de Pharmacie pour l'évaluation de biomatériaux

Dans le cadre d'un partenariat établi en 2002 avec le laboratoire de Chirurgie expérimentale (Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon) et le laboratoire des Biomatériaux et Remodelages Matriciels (Faculté de Pharmacie, Université Claude Bernard, Lyon 1), Novotec participe à l'évaluation de la biofonctionnalité de nouveaux biomatériaux (pansements prévenant les surinfections cutanées, substituts cutanés et/ou osseux). Cette évaluation est réalisée dans un premier temps in vitro, puis sur des modèles animaux : rat, lapin, porc, brebis...

Créé en 1997, Novotec, développe, produit et commercialise des réactifs destinés à la recherche, soit une gamme d'anticorps spécifiques d'espèce dirigés contre les molécules de la matrice extracellulaire (MEC) extraites de plusieurs espèces, humaine et animales.

Contact : S. Guerret

Novotec - 13-15 rue J. Monod, 69007 Lyon

www.novotec-labs.com

tél. 04 78 61 46 31 fax. 04 78 61 46 32

sguerret@novotec-labs.com

Implantation de l'Institut de Recherches Chirurgicales au Centre Léon Bérard

Le Centre Régional de Lutte contre le Cancer Léon Bérard construit un bâtiment dédié à l'évaluation et au développement de nouvelles pratiques et méthodes d'intervention contre le cancer. Un étage de 300 m2 est réservé à la mise en place d'une structure de recherche chirurgicale. Composée d'un bloc opératoire animal et d'une animalerie de recherche respectant les normes européennes les plus strictes, cette plate-forme s'inscrit dans le cadre du Plan Médical 2004-2008 du Centre Léon Bérard. Elle est financée par la Ligue contre le Cancer (Comité de Savoie) et les dons et legs dont bénéficie le Centre. La plate-forme sera mise à disposition de l'Institut de Recherches Chirurgicales. Dirigé par le Professeur Michel Rivoire, ce dispositif universitaire de recherche travaille en étroite partenariat avec l'Unité INSERM U556. Objectif du partenariat : élaborer une méthode de destruction des tumeurs du foie par l'utilisation d'ultrasons.

Contact : Marina Rousseau-Tsangaris (Secrétaire Générale de la Recherche)

Institut de Recherches Chirurgicales

Centre Léon Bérard

28, rue Laennec

69008 Lyon

tél. 04 78 78 28 43

fax. 04.78.78.26.80

rousseau@lyon.fnclcc.fr

Découvrez l'interview de Michel Rivoire sur www.millenaire3.com



■ Le Comité Régional d'Éthique pour l'Expérimentation Animale, CREEA

Né en 2002 d'une convention passée entre les principales structures de recherche de la région Rhône-Alpes, le CREEA a pour vocation de conseiller la communauté scientifique dans ses choix d'utilisation d'animaux de laboratoire à des fins expérimentales. Composé de vingt-cinq bénévoles rassemblant les principaux corps de métier concernés, le Comité expose ses principes éthiques dans une Charte. Le CREEA ne présente aucun caractère obligatoire pour les chercheurs. Les signataires de la convention constitutive du CREEA sont l'AFSSA, le CNRS, l'INSERM, l'INRA, l'ENS, l'ENVL, la Conférence des Universités Rhône-Alpes, l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Joseph Fourier de Grenoble 1 et la Conférence des Etablissements Publics de Recherche Rhône-Alpes. En concertation avec d'autres comités d'éthique sur la région, un document sur la prévention de la douleur chez l'animal de laboratoire est en cours de conception.

Contact : Jean Sassard (Président)

CREEA

Délégation Rhône-Alpes du CNRS

69109 Villeurbanne cedex

tél. 04 72 44 56 00

ethique@dr7.cnrs.fr/SDU/

DES AVANCÉES POUR LA SANTÉ ANIMALE, L'AGRO-ALIMENTAIRE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT...

De ces brèves, on retiendra aussi les avancées dans le domaine de la santé animale proprement dite et du bien-être des animaux (Interview D. Gouffé / Merial / Boiron / Synbiotics Europe / Antagene) ; avancées qui servent aussi les industries agro-alimentaires, mais encore la sécurité du consommateur (bioMérieux). Retour donc à la santé humaine...

Merial : technologies innovantes, nouveaux produits et nouvelles implantations dans le Grand Lyon

R&D : technologies innovantes...

Merial lance Igenity-L, test ADN qui permet d'identifier la prédisposition génétique pour les vaches laitières d'une part (en terme de production de lait) et pour les bovins de boucherie de l'autre (en terme de viande persillée ou marbrée, critère déterminant pour évaluer la qualité et le goût de la viande).

Merial se développe aussi dans le secteur de la génomique pour identifier les maladies génétiques : acquisition en 2003 de la société allemande QIAGEN, plateforme technologique spécialisée dans le séquençage de l'ADN, avec droits exclusifs d'exploitation des applications vétérinaires.

Derniers lancements de produits...

Deux d'entre eux sont destinés aux chevaux, Pherocalm, solution anti-stress formulée à base d'une phéromone équine de synthèse et ProteqFlu, contre la grippe équine ; un troisième aux chiens et chats, Frontline Combo, nouvel antiparasitaire externe contre les puces, les tiques et les poux sur l'animal et contre la prolifération des puces dans l'habitat.

Merial poursuit son investissement...

- Le site de la Porte des Alpes (Saint-Priest) accueillera une partie des centres de production actuellement situés à Gerland : 14,7 millions d'euros investis en 2004 pour le centre de production en biologie. La phase de délocalisation est prévue jusqu'en 2009.

- La Doua (Villeurbanne) accueillera les activités commerciales, marketing et Supply-Chain Europe. Le déménagement, déjà engagé, s'achèvera en 2005.

- Le siège de Merial SAS reste à Gerland avec principalement les fonctions administratives, recherche, manufacturing et Supply-Chain corporate.

Merial est, depuis sa création en 1997, le premier groupe mondial spécialisé dans les médicaments et les vaccins vétérinaires.

Contact : Catherine Appleton-Lecuyer (Corporate Communication Manager)

Merial - 29, av. Tony Garnier BP 7123 69348 Lyon Cedex 07

www.merial.com

tél. 04 72 72 30 00 - fax. 04 72 72 32 03

catherineappleton.lecuyer@merial.com

Boiron souhaite se réinvestir dans le domaine vétérinaire

Le relookage de sept spécialités vétérinaires (dépuratif, fortifiant, mal des transports, drainage cutané, rhumatismes, sédatif nerveux, verrues), conçues par le département vétérinaire de Boiron et visant des pathologies fréquemment rencontrées chez le chien et le chat amorce un réinvestissement du champ vétérinaire au sein de Boiron. Les médicaments homéopathiques existent depuis 1833 pour l'animal et peuvent être utilisés sur la majorité des espèces. La France compte près de 400 vétérinaires homéopathes.

Boiron est une entreprise leader de l'homéopathie pour usages humains et vétérinaires.

Contact : Jean-François Lurol (Relations Extérieures)

Boiron - 20 rue de la Libération

69110 Sainte Foy les Lyon

www.boiron.com

tél. 04 72 16 41 39 - fax. 04 72 32 91 54

Jean-francois-lurol@boiron.fr

Synbiotics Europe met sur le marché un test Rage

Synbiotics Europe, spécialiste du diagnostic en santé animale, a annoncé en octobre 2003 le lancement de son nouveau test SERELISATM Rabies Ab Mono Indirect. Face au nombre croissant de déplacements d'animaux dans le monde, et au risque de propagation de la rage qui en découle, l'entreprise a développé ce test en collaboration avec des laboratoires nationaux agréés pour le dépistage de la rage. Basé sur la technique ELISA recommandée par l'Office International des Epizooties (OIE), l'organisation mondiale de santé animale, cet outil est préconisé comme test alternatif pour l'évaluation du statut immunitaire de la rage des chiens et des chats lors de déplacements dans le monde. Le test sera utilisé pour déterminer si les chiens et les chats vaccinés ont effectivement développé une protection immunitaire. Ce test, destiné aux laboratoires d'analyses, est réalisable en trois heures et ne requiert ni la manipulation de virus vivant, ni le recours à des équipements spéciaux ou des laboratoires spécialisés.

Synbiotics Europe, basé à Lyon, est le siège européen de Synbiotics Corporation.

Contact : Stéphane Guillossou (Vétérinaire, Chef de produit)
Synbiotics Europe - 2 rue Alexander Fleming - 69007 Lyon
<http://www.synbiotics.fr>
tél. 04 72 76 11 11 / 04 72 76 11 49 - fax. 04 72 76 11 10
s.guillossou@synbiotics.fr

Antagene répond à une demande croissante de tests génétiques pour améliorer la qualité des élevages (maladies génétiques et contrôles de parenté)

Antagene est un laboratoire de recherche et d'analyse en génomique animale, créé en avril 2002 par Delphine Delattre et Guillaume Queney, docteurs en génétique. L'entreprise (sept salariés) met en place des programmes de recherche, développe et commercialise des tests ADN pour les animaux familiers, sauvages et d'élevage. Elle s'est spécialisée dans l'étude du patrimoine génétique des animaux. Les trois domaines d'activité de l'entreprise sont la santé et la traçabilité animale, l'environnement et la faune sauvage (contrôle de l'origine des animaux d'élevage destinés à être lâchés dans le cadre de la chasse : lièvres, sangliers, perdrix...) et l'agroalimentaire (contrôle de l'origine des animaux utilisés dans l'alimentation).

Contact : Guillaume Queney (Pdg)
Antagene - Immeuble Le Meltem - 2, allée des Séquoias - 69760 Limonest
tél. 04 37 49 90 03 - fax. 04 37 49 04 89
gqueney@antagene.com

Interview

↓
Guillaume Queney, PDG d'Antagène
(propos recueillis par Cédric Polère le 03.03.2004)

Vous développez des tests génétiques pour garantir l'origine des chiens de « pure race ». Quelle est la demande ?

Nous observons une demande croissante des possesseurs de chiens en France pour un animal de pure race avec pedigree, qui actuellement ne représente que 20 % de la population canine. Si l'on pense que ce taux atteint près de 80 % dans certains pays européens, cela laisse à penser qu'il existe une marge de progression. Nous percevons également cette évolution de la demande chez le chat. Les éleveurs répondent à cette demande et s'engagent dans des procédures qualité qui passent par la certification de l'origine des chiots et la vérification des parentés. Ils s'adressent à notre laboratoire qui propose l'identification génétique et le contrôle de parentés chez le chien, à l'aide d'empreintes génétiques. Ces tests contribuent à améliorer la traçabilité et la qualité des élevages de chiens de pure race.

Antagene réalise aussi des tests ADN pour dépister les maladies génétiques du chien. Quel est leur intérêt ?

La même démarche qualité amène les éleveurs à s'engager à dépister les maladies génétiques, beaucoup plus importantes et graves chez le chien que chez les autres animaux (notamment les maladies oculaires). Cela est dû au fait que la création des races canines s'est réalisée avec peu d'individus. Certains étaient porteurs d'anomalies, ce qui a suscité la montée en fréquence des maladies. Le phénomène a été ensuite accentué par la consanguinité, la création de nouvelles races qui ont importé les anomalies de la race souche, etc. Antagene propose une dizaine de tests ADN, adaptés à la maladie et à la race, en particulier le test de dépistage de l'atrophie de la rétine. Des recherches sont en cours pour mettre au point d'autres tests pour des maladies génétiques comme la dysplasie de la hanche, la surdité, la prédisposition aux cancers, etc. A ce jour, seule une vingtaine de maladies génétiques du chien peut être dépistée par les tests ADN, sur les trois cents actuellement décrites.



Le chien sert aussi de modèle pour comprendre et soigner les maladies humaines
Effectivement, en termes de pathologies comparées, le chien est de plus en plus considéré comme un modèle intéressant pour l'homme. Depuis 2003, les Etats-Unis considèrent le chien comme un modèle et le séquençage de son génome a débuté en juin 2003 sous l'impulsion et le financement du National Institute of Health (NIH). Il est presque achevé. En outre, c'est l'animal le plus suivi sur un plan médical et dont on connaît bien les maladies génétiques. Il offre enfin un modèle excellent pour de nombreuses pathologies : son œil par exemple est bien plus proche de celui de l'homme que ne l'est celui de la souris. Pour toutes ces raisons, ce modèle sera de plus en plus utilisé, même si son utilisation pose d'importantes questions éthiques. Antagene est susceptible de collaborer avec des structures qui envisagent d'utiliser le chien comme modèle.

bioMérieux lance FoodExpert-ID®, son premier test moléculaire de multi-détection pour l'alimentation humaine et animale (24 février 2004)

Destiné à l'industrie agroalimentaire, ce test « expert en identification de l'alimentation » permettra de vérifier la composition en espèces animales de l'alimentation humaine ou animale, crue ou transformée. L'identification des espèces présentes dans l'alimentation humaine est importante à plusieurs titres : respect des réglementations de plus en plus contraignantes concernant les étiquetages, détermination du prix du produit, enjeux de santé, mais aussi choix de consommation. Leur identification rapide permettra de renforcer la sécurité de l'alimentation destinée à l'homme et aux animaux. A titre d'exemple, il est désormais possible de confirmer que des raviolis au bœuf ne contiennent que du bœuf (et non de la viande moins chère telle que le porc ou le poulet), ou qu'un plat végétarien est dénué de tout produit animal... Pour l'élevage, le test permet, par exemple, de vérifier que l'alimentation destinée au bétail ne contient aucun composant d'origine animale. Il répond aux besoins des industriels en accroissant la fiabilité des étiquetages et en garantissant la traçabilité depuis l'alimentation des animaux jusqu'à la sortie des sites de production. Ce test repose sur une puce à ADN (GeneChip®) de très haute densité développée par Affymetrix ; pionnier aux Etats-Unis des produits innovants en génomique) qui porte 80 000 sondes d'oligonucléotides conçues par bioMérieux. Il utilise l'information génétique contenue dans l'ADN de l'échantillon alimentaire, et le rapport obtenu est une véritable « carte d'identité » des espèces animales présentes dans un produit alimentaire.

bioMérieux, acteur majeur du diagnostic in vitro dans le domaine des maladies infectieuses depuis 1963, est la 8ème société mondiale de diagnostic biologique.

Contact : Christine Micolaud (Relation presse)
bioMérieux - Chemin de l'Orme, 69280 Marcy L'Etoile
www.biomerieux.com
tel. 04 78 87 50 20 - fax. 04 78 87 20 90
christine.micolaud@eu.biomerieux.com

Lyon, berceau mondial de la biopathologie comparée se doit d'investir beaucoup plus fortement cette science

*Entretien avec Jean-François Chary, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (ENVL)
Interview réalisée par Geneviève Bernardin et Cédric Polère (23.02.2004)*

L'ENVL est un des principaux piliers du pôle de santé publique vétérinaire de la région lyonnaise, à côté de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV), de l'INFOMA (Corbas) qui forme les techniciens de santé publique vétérinaire, de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA Lyon - Laboratoire de pathologie bovine), et du Centre International de Formation des Vétérinaires Officiels qui devrait voir le jour dans les années prochaines.

L'extension importante des activités de l'ENVL dans un contexte de montée en puissance du pôle lyonnais de santé publique vétérinaire, de bio pathologie comparée, de santé animale et d'hygiène des aliments, nous a amené à interroger son directeur.

L'Ecole vétérinaire n'est pas seulement une école : elle offre aussi des services cliniques et une recherche qui tendent à se diversifier. Comment s'explique ce qui peut ressembler à un foisonnement ?

Dans l'histoire de l'Ecole vétérinaire, il y a une date tournant : 1923. Entre 1761, date de la création de la première Ecole vétérinaire du monde à Lyon par Claude Bourgelat, et 1923, la profession vétérinaire a évolué de façon chaotique. L'activité avait du mal à se dégager véritablement de l'empirisme des maréchaux-ferrants et le recrutement des vétérinaires souffrait de la position et de l'image sociale qui leur était données. Etre vétérinaire, ce n'était pas reluisant ! En 1923, l'artiste vétérinaire est devenu docteur vétérinaire. Pour exercer, le vétérinaire devait se montrer capable d'une production scientifique. Cela a bouleversé la profession et suscité un cercle vertueux dans les écoles : amélioration de leur recrutement par une sélection plus sévère des élèves, progrès et développement de la recherche dans les écoles, perfectionnements scientifiques. Les écoles n'étaient plus seulement des lieux de formation professionnelle, mais des structures où l'on procédait à des recherches, à la fois sur la santé animale et sur la santé humaine à travers celle de l'animal (bio pathologie comparée). Avec l'ère pasteurienne, on a pu identifier un certain nombre d'agents infectieux, soit communs à l'homme et à l'animal, soit de familles micro biologiques voisines et qui développaient chez l'homme et l'animal des pathologies différentes. Dans les deux cas, l'animal pouvait servir de modèle expérimental au développement de ces pathologies. Beaucoup plus récemment, les écoles ont évolué par l'identification du concept de santé publique vétérinaire et par les missions nouvelles qui ont été confiées aux vétérinaires : inspection des denrées alimentaires, zoonoses, écotoxicologie liée aux productions animales, plus récemment le bien-être animal.

L'Ecole vétérinaire est aussi un lieu où l'on peut faire soigner son animal.

Comment cette fonction vient-elle compléter celle de la formation des futurs vétérinaires ?

Ce qui caractérise la formation vétérinaire initiale, c'est que c'est une formation à et par la clinique. Ceci mérite d'être affirmé, alors que nous tendons en France à ne considérer que la formation à et par la recherche, avec des résultats pour le moins mitigés : songez à ces nombreux thésards qui se retrouvent sous employés après dix années d'études ! Tous ceux que nous formons ne seront pas forcément médecins des animaux, ce qui est notre métier originel, car les vétérinaires aujourd'hui travaillent dans de multiples domaines : dans les secteurs de la pharmacie, de la bio pathologie comparée, de l'écotoxicologie, de la santé publique vétérinaire. Pour autant, la formation par la clinique est une formation extrêmement riche, car l'abord de l'animal malade exige tout à la fois une démarche d'analyse (recherche de l'anamnèse, des symptômes), une démarche de synthèse (établissement du pronostic et du diagnostic) et débouche sur une solution. Chez le clinicien, la solution n'est autre que le traitement. Et, contrairement au chercheur ou à l'ingénieur, la solution doit être mise en œuvre de manière immédiate, car le clinicien n'a pas le droit de mettre en péril la santé de son patient en différant sa mise en œuvre. La formation par la clinique est outre une école de pensée, une école de décision.

La formation par la clinique se réalise donc dans les cliniques de l'ENVL ?

Pour qu'il y ait formation clinique, il faut des animaux à soigner. Jusqu'à un temps relativement récent, les écoles vétérinaires offraient des dispensaires, où huit mois sur douze (période d'ouverture des écoles), le matin et moyennant des sous-tarifs, les animaux des pauvres étaient mis entre les mains inexpertes des étudiants. Ce n'était guère satisfaisant sur le plan éthique. Les mentalités ont évolué et, depuis 1997, les cliniques de l'école vétérinaire sont des Centres Hospitalo-Universitaires (CHU), à l'instar des CHU « humains ». La comparaison avec la médecine humaine s'applique, car on retrouve dans le champ vétérinaire la distinction, basée sur le niveau de prestation, entre le cabinet du médecin, la clinique privée et l'hôpital. Mais en pratique, cela suscite une révolution culturelle au sein de l'école : cela a d'abord impliqué d'aligner nos tarifs sur ceux du privé, car la concurrence se fait à prestations de qualité égale ou supérieure ; ensuite, il fallait contrôler la chaîne thérapeutique du début à la fin, pour qu'aucun étudiant ne soit plus livré à lui-même. Or, ce contrôle ne pouvait être accompli par le corps enseignant dont nous disposons, déjà très sollicité. Il a donc fallu inventer un corps intermédiaire. Les écoles vétérinaires françaises ont alors « importé » le modèle de l'internat, déjà appliqué en Amérique du Nord, en Angleterre, Pays-Bas et Suisse. Grâce à l'émergence du corps des internes et des résidents (étudiants en voie de spécialisation, déjà docteurs vétérinaires), nos cliniques disposent d'une main d'œuvre experte, motivée et bénévole. Les trois cliniques de l'ENVL sont désormais ouvertes 24 h sur 24, douze mois sur douze pour deux d'entre elles (clinique équine et rurale) et onze mois sur douze pour l'autre (clinique des animaux de compagnie). C'est essentiellement la redéfinition de la mission des cliniques qui a suscité le plus de résistance au sein du corps des enseignants-cliniciens. Pour leur faire accepter que nos cliniques aient pour fonction la formation des étudiants, au profit d'un client, qui est le propriétaire de l'animal, il a fallu que notre conseil de direction édicte un texte.

L'ENVL offre, à travers les multiples organismes qu'elle recouvre, des prestations payantes qui concurrencent directement celles des entreprises privées. Où se situe la différence ?

Une école vétérinaire est une entreprise publique à but non lucratif. Alors qu'une entreprise privée fait de la qualité au service du profit, une entreprise publique fait du profit au service de la qualité. La différence ne se situe donc pas sur le plan des prestations, mais sur celui des objectifs. Les bénéfices que nous faisons ne sont pas répartis entre des actionnaires, mais réinvestis sans cesse pour améliorer nos objectifs statutaires : la formation et la recherche. Nous sommes obligés de faire des bénéfices, il y a là une responsabilité morale et éthique. Comme il est n'est pas dans l'air du temps que l'Etat accroisse ses subventions, il nous appartient de développer des activités rentables qui valorisent les compétences de nos équipes. Une entreprise comme la nôtre fait actuellement 22 millions d'euros de chiffre d'affaire, avec 35 % de recettes propres. Si l'ENVL n'était pas capable de générer ces 35 %, elle ne pourrait pas exister.

Le statut public de l'ENVL a-t-il pour effet de réduire sa marge de manœuvre dans le champ de l'expérimentation animale ?

L'ENVL n'a ni plus ni moins que les établissements privés l'obligation de respecter la réglementation en matière d'expérimentation animale. On peut rappeler que jusqu'à peu de temps, les établissements publics de recherche se sont souvent considérés au dessus des lois. Ils respectaient beaucoup moins les règles et l'éthique de l'expérimentation animale que ne le faisaient les acteurs privés. Ces derniers se sont en effet intégrés plus vite dans une démarche qualité, qui les a amenés à définir et respecter des règles strictes.

L'ENVL a été, en 1998, le premier établissement public français à se doter d'un comité d'éthique digne de ce nom. A l'instar de ceux des entreprises privées, il est paritaire entre personnes internes et externes à l'institution et intègre des représentants de sociétés de protection animale.

Aujourd'hui, il est préférable que l'expérimentation animale soit réalisée dans des établissements comme le nôtre, où travaillent des personnes dont la motivation, la vocation et le métier est de soigner les animaux. S'il y a un endroit où est concentré un capital d'amour des animaux au point d'en faire son métier, c'est bien une école vétérinaire ! Le moindre comportement suspect en matière de bien-être animal sur notre site susciterait immédiatement une réaction de la part des étudiants. Ce serait le premier clignotant.

Un comité d'éthique pour l'expérimentation animale fonctionne au niveau régional. Quel est son apport ?

Il a été décidé en 2000 de créer des Comités Régionaux d'Éthique pour l'Expérimentation Animale (CREEA) qui regroupent les organismes publics, les instituts de recherche et les établissements publics pratiquant l'expérimentation animale. En l'état actuel de leur fonctionnement, ces comités sont beaucoup plus en mesure de protéger le chercheur que de protéger l'animal.

Quels sont les axes du développement de l'ENVL ?

L'ENVL applique la règle qui est celle de toute entreprise : le jour où l'on arrête d'avancer, on recule. Nous avons secrété en interne un projet d'établissement qui a défini objectifs et avancées dans les trois secteurs d'activité de l'ENVL.

Concernant le soin aux animaux, premier cœur de métier, nous avons modernisé nos cliniques, à la fois dans leurs infrastructures et dans leur fonctionnement, en devenant Centre Hospitalo-Universitaire. Entre 1998 et 2005, l'école aura investi 16,8 millions d'euros dans ce domaine, soit presque l'équivalent d'un budget annuel.

Le deuxième corps de métier est la bio pathologie comparée. Les outils dont nous disposions pour l'expérimentation animale étaient obsolètes. Ils présentaient deux inconvénients majeurs : le manque de performance et l'impossibilité, à terme, de respecter toute la réglementation. En construisant l'Institut Claude Bourgelat, l'ENVL s'est dotée de l'outil ad hoc.

La troisième valence est la santé publique vétérinaire. Avec son Ecole Nationale des Services Vétérinaires, la France est le seul pays au monde à disposer d'un outil de formation de ce type, le modèle français de santé publique vétérinaire étant considéré, dans le monde, comme exemplaire. Or, si cet outil remplissait bien son objectif de formation au niveau hexagonal, il ne pouvait répondre aux demandes croissantes d'exportation de nos savoirs faire et de formations à un niveau international. L'ENSV manquait d'espace et de moyens logistiques. De là est née l'idée de créer un Centre International de Formation des Vétérinaires Officiels. Ce projet soutenu par la France est en cours d'obtention du label de l'Office International des Epizooties (OIE).

Dans chacun de ces trois secteurs, soins aux animaux, biopathologie comparée et santé publique vétérinaire, l'école a décidé de son développement et s'est donné les moyens de croître.

Pouvez-vous esquisser les grandes évolutions qui touchent l'exercice de la médecine vétérinaire aujourd'hui ? Car la chirurgie et la médecine vétérinaire sont de plus en plus celles de l'animal de ville et en ville ?

La spécialisation s'intensifie en matière de médecine des animaux, à la fois pour les animaux de compagnie et de loisir, et pour les animaux de production. Il y a encore trente ans, un seul et même vétérinaire soignait chien et vache. C'est aujourd'hui devenu inconcevable, les deux métiers étant de plus en plus différents. En matière de production animale, l'éleveur demande au vétérinaire d'être un ingénieur de la qualité des productions animales, alors qu'il y a trente ans, il lui était demandé de répondre aux pathologies individuelles, avec une ébauche de réponse aux pathologies collectives pour l'action préventive. Le vétérinaire est au point de départ de la chaîne alimentaire. Il doit, par sa compétence de zootechnicien et de pathologiste, amener à l'éleveur tous les éléments d'une production de qualité.

Par ailleurs, le niveau de prestation proposé aux propriétaires d'animaux a fait des progrès énormes (IRM, scanner...pour les animaux de ville).

Un progrès supérieur à celle de la médecine humaine ?

Alternativement, la médecine des animaux suit et dépasse la médecine humaine. Par le biais de la biopathologie comparée, les traitements utilisés chez l'homme le sont d'abord chez les animaux (médicaments, techniques chirurgicales, prothèses...). Parfois la médecine vétérinaire est en avance sur la médecine humaine, car c'est là que sont expérimentées des techniques nouvelles. La médecine vétérinaire en bénéficie soit directement, soit indirectement après un progrès de la médecine humaine.

Selon vous, quels sont les domaines de recherche et de développement économique à investir de manière plus forte en région lyonnaise ? La santé animale, l'expérimentation animale, l'hygiène des aliments ?

Je suis convaincu que la métropole lyonnaise se prive d'un atout scientifique considérable en n'exploitant pas la biopathologie comparée (néologisme inventé par le Dr Charles Mérieux). Lyon, berceau mondial de la biopathologie comparée se doit d'investir beaucoup plus fortement cette science, qui représente une part considérable de sa culture scientifique. Claude Bourgelat, à une époque où il était mal vu de disséquer des animaux, a ouvert la voie de cette recherche, écrivant le premier qu'en apprenant à mieux connaître les phénomènes biologiques et pathologiques chez l'animal, on allait nécessairement apprendre à mieux connaître les phénomènes correspondant chez l'homme. Après lui, Claude Bernard, inventeur de la médecine expérimentale, a découvert sa vocation en assistant à des recherches à l'Ecole vétérinaire ; la cardiologie moderne est née à Vaise, des travaux de Jean-Baptiste Chauveau, professeur à l'Ecole vétérinaire, à partir d'expérimentations menées sur un modèle animal. Plus près de nous, la « saga Mérieux » prêche en faveur du développement de la biopathologie comparée puisque son empire industriel, qui garde une emprise importante sur la pharmacie lyonnaise, est né précisément des recherches sur la pathologie de l'homme aux travers des pathologies de l'animal. Et le visiteur qui se rend aujourd'hui au P4 voit d'abord des cages et des animaux ! Ne pas exploiter cet atout m'apparaît comme un erreur préjudiciable.

Une particularité de notre biologie est notre maîtrise de la totalité de la chaîne de production

*Entretien avec le Docteur Vétérinaire Daniel Gouffé, président de Merial S.A.S.
Interview réalisée par Geneviève Bernardin et Cédric Polère le 04.03.2004*

Merial est le premier groupe mondial spécialisé dans les médicaments et les vaccins vétérinaires, au service de la santé, du bien-être et des performances des animaux (animaux de compagnie, de production, et faune sauvage). Le groupe est né en 1997 de la fusion des activités santé animale et sélection avicole d'Aventis S.A. et de Merck & Co., Inc. Son siège européen est situé à Lyon.

Le Docteur Vétérinaire Daniel Gouffé, président de Merial S.A.S., répond à nos questions sur l'avenir de l'implantation lyonnaise de l'entreprise, sur les axes de son développement et sur les enjeux de santé qu'ils suscitent.

Michel Lapras, ancien directeur des Ecoles nationales vétérinaires de Lyon et de Nantes, ancien président du Conseil supérieur de l'Ordre vétérinaire, présent lors de l'interview, a également répondu à certaines questions.

Quelle place occupe Lyon dans la stratégie de Merial ?

Lyon a toujours occupé un rôle capital dans la stratégie de Merial. Lyon est le pôle d'excellence en R&D de l'activité biologie dédiée aux vaccins de Merial. Lyon est aussi l'acteur industriel majeur du Groupe réalisant près de 70 % de la production mondiale tous produits confondus. Trois sites sont situés à Lyon et un à Toulouse, où est produit notre premier produit mondial, Frontline. Nous continuons à beaucoup investir en France.

Dans le Grand Lyon, nous redéployons nos activités. Les bâtiments de production actuels sur le site de Gerland ne permettent pas de répondre à l'augmentation des capacités de production dans de bonnes conditions. Les centres de production vont se délocaliser vers la Porte des Alpes, où nous investissons cette année 14,7 millions d'euros pour le centre de production en biologie, qui sera un outil remarquable. Cette phase de délocalisation durera jusqu'en 2009. Parallèlement, La Doua accueillera le site européen de Merial regroupant essentiellement les activités commerciales et marketing. Le déménagement, déjà engagé, s'achèvera en 2005. Le siège de Merial SAS reste à Gerland avec principalement les fonctions administratives, manufacturing et supply chain corporate, très importantes car nous travaillons avec 150 pays ainsi que des activités de production.

Le maintien et le développement des activités de production et plus encore de recherche en France est une des priorités. Merial est une société franco-américaine. L'équilibre de la localisation en France ou aux Etats-Unis reste un enjeu majeur.

Lyon, c'est aussi un formidable capital humain. Une particularité de notre biologie est notre maîtrise de la totalité de la chaîne de production depuis la fabrication des principes actifs, là où d'autres dans le domaine de la pharmacie sous-traitent. Cette indépendance n'est possible que grâce à la capitalisation, depuis des décennies, de connaissances biologiques.

Travaillez-vous différemment des deux côtés de l'Atlantique ?

Nos exigences réglementaires sont les mêmes. Assurer la qualité, l'innocuité et l'efficacité de nos produits pour l'animal, l'homme et l'environnement s'appliquent des deux côtés de l'Atlantique.

Pour l'activité biologie, les normes européennes sont plus exigeantes que les normes américaines. Par exemple, nos laboratoires à Lyon se doivent d'être aux normes BPF « Bonnes Pratiques de Fabrication », ce n'est pas encore le cas aux Etats-Unis. Par contre les exportations de l'Europe vers les Etats-Unis ne sont pas toujours possibles pour des raisons sanitaires et douanières. La particularité des procédures d'enregistrement pour l'Europe réside dans le nombre de pays et de langues.

Sur le site Internet de Merial, on ne trouve aucun communiqué de presse postérieur à février 2002 : est-ce à dire que Merial n'a pas développé de nouveau produit ?

Dans notre secteur d'activité, il est possible que des idées soient « reprises » par d'autres entreprises et développées avant nous. Il est toujours très délicat d'aborder les réalisations en cours et c'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas pressés de communiquer sur nos projets.

Comment Merial produit ses vaccins aujourd'hui ?

Un vaccin commence par la production d'antigènes. Nous produisons des antigènes pour toutes les espèces animales, animaux de compagnie et animaux de production. Chaque produit dispose d'un procédé de fabrication propre développé grâce à l'apport de trois procédés : biogénérateurs, monolayers (flacons roulants) et ovoculture. La culture en biogénérateur est le procédé le plus industriel au regard de l'automatisation des processus et des quantités produites. La culture en monolayer nécessite davantage de manipulations. Les flacons contenant les milieux de culture tournent à la vitesse d'un tour en trois ou quatre minutes et doivent être manipulés individuellement pour les différentes phases du procédé de production. Enfin, dernier procédé qui s'est beaucoup développé : l'ovoculture. Logiquement utilisée pour la production de virus aviaires, elle sert également pour certains virus mammifères. Le virus est inoculé dans un œuf embryonné et se multiplie dans les cellules de l'embryon avant d'être excrété dans le blanc de l'œuf. Travail délicat pour les équipes ! La Mise sous Forme Pharmaceutique prend le relais. Sa vocation est de réaliser la formulation, la répartition et la lyophilisation, lorsque nécessaire, des vaccins à partir des principes actifs produits. Aujourd'hui, nous travaillons sur 300 formulations différentes de vaccins et 1200 présentations destinées à plus de 120 pays.

Nous produisons aussi une nouvelle génération de vaccins à partir d'une nouvelle technologie : les vaccins préparés à partir du vecteur viral canarypox. Ces vaccins permettent de stimuler les réponses immunitaires de l'animal d'une manière plus efficace, plus naturelle et plus sûre qu'avec les vaccins dits conventionnels. C'est le cas avec Eurifel FeLV, un vaccin contre la leucémie féline, ou encore avec ProteqFlu, un vaccin destiné à la prévention de la grippe équine.

Quels sont les enjeux d'aujourd'hui pour un laboratoire en santé animale ?

Ce sont les coûts de développement pour la recherche qui sont les mêmes quelle que soit la taille du marché ! En biologie, les coûts de développement dépendent des espèces. La différence entre homme et animal est dans le nombre d'espèces ! Pour l'homme, un vaccin, pour l'animal, c'est un vaccin par espèce !

Quelles sont les évolutions du métier de vétérinaire ?

Les évolutions du métier de vétérinaire suivent nos évolutions sociales. La place des animaux de compagnie dans la cellule familiale n'est plus la même. Un chien est parfois devenu un membre de la famille à part entière. Ce lien fort homme-animal provoque un développement de la médicalisation. Les attentes des clients évoluent. La féminisation de la profession vétérinaire entraîne pour sa part une modification de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, de même que l'apparition de la « génération des 35h ». Cette évolution, Merial la suit et l'accompagne auprès des vétérinaires, notamment pour le vétérinaire en zone rurale.

L'attrait de la vie à la campagne amène aussi un autre type de clientèle aux cabinets ruraux. Les vétérinaires ne se voient plus traiter uniquement des problèmes d'élevages, mais accueillent de plus en plus souvent des animaux de compagnie !

Si l'on vous suit bien, les objectifs ultimes de Merial sont l'amélioration de la santé humaine, et non celle de l'animal ?

Il est vrai qu'il y a des liens ! Merial est dédié à la santé animale qui indirectement contribue à améliorer la santé humaine.

(M. Lapras) La devise de cette maison, énoncée par Charles Mérieux, est qu'il n'existe pas de frontière entre les deux médecines. Travailler des technologies nouvelles sur l'animal permet de les adapter ultérieurement à l'homme, quand leur efficacité est démontrée.

(D. Gouffé) Par ailleurs, il existe une autre forme d'apport de l'animal à la santé humaine, si l'on songe que posséder un chien ou un chat a un impact considérable sur la santé de son propriétaire. Des études récentes menées aux États-Unis par le Dr. Alan Beck, Directeur du Centre de l'École vétérinaire de Purdue University confirment les bienfaits de l'animal sur l'homme sur le plan social, comportemental, émotionnel et physique. Posséder un petit compagnon à quatre pattes a tous les bénéfices d'un anti-dépresseur, voire plus, mais sans les effets secondaires. L'étude menée démontre que les seniors possédant un chien se rendent moins souvent chez le docteur. Une autre étude a prouvé que les propriétaires de chiens avaient huit fois plus de chance de vivre un an de plus après une attaque cardiaque que les personnes sans chien. Le bienfait d'un animal sur la santé humaine est tout simplement colossal.

La sécurité de l'alimentation humaine d'origine animale vous amène-t-elle à prendre en compte les effets de vos produits sur le long terme ?

Des exigences réglementaires supplémentaires existent pour la santé animale et non pour la santé humaine. Quand les autorités évaluent un produit pour les animaux de rente, la sécurité sanitaire de l'alimentation pour l'homme est étudiée. Les limites maximales de résidus sont examinées et font partie du dossier d'AMM. Ces études accorderont un temps d'attente pendant lequel l'éleveur ne peut commercialiser sa production, garantissant la qualité des aliments à consommer (lait ou viande par exemple). Ce temps d'attente variable en fonction de chaque produit est précisé sur chaque notice.

Des entreprises comme la nôtre seront de plus en plus sollicitées pour travailler différemment. La prise en compte de ce qui vient après l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), ce que j'appelle le « post-AMM », est un des principaux éléments de ce changement.

Avant la mise sur le marché, les laboratoires élaborent un médicament. Après obtention de l'AMM, il sera vendu et utilisé par des vétérinaires, des éleveurs, etc. Or, de manière croissante, on nous demandera de connaître les effets de nos produits sur le long terme.

Ce principe de traçabilité n'est-il pas englobé dans celui plus large de durabilité, si l'on pense que vous parlez ici des conséquences à long terme de l'utilisation des produits ?

La durabilité est une traçabilité d'une autre nature. Je pense à la traçabilité d'abord : il faut que l'on soit capable de suivre le produit dans tout son cheminement. Pour les vaccins, il faut par exemple garantir une température de 5°C de la phase de transport jusqu'à l'injection du vaccin. Maintenir la chaîne du froid est déterminant. La pharmacovigilance assure aussi le suivi de nos produits sur l'environnement.

On a l'impression, à vous entendre, que ce choix de la traçabilité en particulier et de la durabilité en général n'est pas perdant en termes économiques, car il traduit une vision plus globale et à plus long terme de votre développement. Votre vision de la nécessaire prise en compte du « post-AMM » est-elle aussi partagée ?

C'est une question fondamentale. Je suis président du Syndicat français des Industries du Médicament Vétérinaire. J'ai été élu à cette fonction, parce que je pousse à transformer nos fonctionnements dans le sens que je vous ai décrit, aux niveaux français et européen. Aujourd'hui, notre secteur d'activité peut affronter des excès terribles. Nous sommes preneurs de tout ce qui nous permet de réduire les risques.

Le SIMV a été créé il y a plus de vingt ans pour représenter les laboratoires responsables de la mise sur le marché français des médicaments destinés aux animaux de compagnie et d'élevage.

Subissez-vous une pression des médias, de l'opinion publique, ou du politique pour aller dans le sens de la durabilité et de la traçabilité ?

Non. La sécurisation de la filière du médicament vétérinaire est essentiellement un réflexe interne. Cela doit faire partie de notre éthique et de notre réflexion. Il me semble important de travailler dans une perspective autre que « business » à court terme. Par ailleurs, si Merial veut rester leader, nous ne pouvons nous contenter de vendre des médicaments.

Pour conclure : quels liens entretient Merial avec le microcosme lyonnais ?

Il me semble qu'une entreprise ne peut vivre en autarcie. Je suis aussi convaincu que le public et le privé peuvent s'enrichir réciproquement. La complémentarité des visions est à développer pour tous !

Merial s'inscrit dans le Grand Lyon et s'affiche résolument à travers une collaboration, un partenariat ou une participation à des initiatives régionales : Mécène Entreprise, Musée du Confluent, universités, par exemple. Merial participe également à la création d'un Bac international (avec Renault Trucks, Lafarge, Bayer et Monsanto). Merial soutient les jeunes entrepreneurs par la mise à disposition de nos compétences.

Pour ma part, je préside le Club des entrepreneurs pour le développement de Lyon Saint Exupéry. J'aime les défis. Depuis les douze années de mon installation à Lyon, j'ai vu la ville s'ouvrir, surtout depuis cinq ou six ans. La capacité de Lyon est remarquable.

→ Glossaire

Cellules ES : cellules souche embryonnaires, présentes dans l'embryon jusqu'à son septième jour de développement, au stade blastocyste. Elles sont capables de se reproduire indéfiniment et de donner naissance à tous les types de cellules existants, et représentent de ce fait un outil de recherche fondamentale important. Les études menées notamment sur l'animal indiquent qu'elles pourraient être utiles en thérapie cellulaire (remplacement des cellules anormales ou disparues, par exemple des cellules cardiaques endommagées par un infarctus).

Clonage : Reproduction d'un organisme à l'identique, dont le génome est utilisé pour donner naissance à un nouvel organisme, génétiquement identique au premier. On sait aujourd'hui produire le clone d'un animal adulte : l'ADN de l'animal à "reproduire" est extrait d'une cellule et transféré dans un ovocyte privé de son propre matériel génétique. Le tout est ensuite réimplanté dans l'utérus d'une femelle porteuse. Le clonage est utilisé pour produire des animaux transgéniques (voir transgénèse animale), c'est-à-dire dont le génome a été modifié par insertion ou destruction d'un gène afin de les doter d'une caractéristique particulière (source : Adebag).

Gène : Segment d'ADN qui code la synthèse d'une protéine.

Génie génétique : Ensemble des techniques permettant l'isolement et la définition d'un gène et de son introduction dans une cellule qui ne le possède pas dans son patrimoine génétique.

Modèles animaux : En recherche fondamentale, les modèles animaux sont utilisés en routine par les biologistes. Ils permettent de mieux comprendre les mécanismes qui contrôlent le fonctionnement des gènes, et d'étudier le rôle de ces derniers dans l'expression des fonctions biologiques. (source : Ardeb)

Transgénèse : Modification du génome d'un organisme par génie génétique. Elle permet une intégration stable de l'ADN étranger et peut-être réalisée dans des micro-organismes, des cellules de plantes ou d'animaux. Les méthodes de transgénèse diffèrent selon les organismes. En ce qui concerne les souris par exemple il existe deux méthodes : la méthode « classique » par addition de gènes dans un embryon de souris au stade d'une cellule (pour la plupart des animaux, c'est la seule méthode possible). L'addition de gènes n'est pas dirigée ; la deuxième méthode est la « recombinaison homologue » où ce sont des cellules ES transformées qui sont implantées dans des blastocystes d'embryons âgés de 3,5 jours. L'insertion du transgène est ciblée. Chez la souris, la « recombinaison homologue » est bien maîtrisée.

Les applications de la transgénèse sont multiples. La transgénèse permet d'adapter les plantes et les animaux aux besoins socio-économiques. Elle permet également de créer des systèmes cellulaires et tissulaires et des animaux "modèles" de pathologies humaines, utilisés en recherche, et à résorber ainsi des maladies (source : Ardeb, voir sur leur site : Fiche de synthèse « Transgénèse »).

Transgénèse animale : Les animaux transgéniques sont des animaux dont le génome a été modifié par l'insertion ou par la destruction d'un gène afin de les doter d'une caractéristique particulière (ex. vaches produisant dans leur lait une protéine humaine à usage thérapeutique, telle que l'insuline).

QUELLE PLACE POUR L'ANIMAL DANS LA CITÉ ?

L'animal est entré en force dans la cellule familiale en milieu urbain. Mais, au niveau collectif, quelle place faut-il lui donner dans l'espace urbain et dans la société ? Que pèsent les risques et les nuisances liées à la présence de l'animal dans nos villes, assez bien connus, au regard d'apports et de potentialités qui restent à explorer ?

Nous présentons ici une synthèse des connaissances concernant d'une part les risques suscités par l'animal en milieu urbain, et d'autre part l'apport de l'animal à la santé humaine, quand il assiste la personne ou intervient dans des démarches thérapeutiques.

La réalisation de l'Agenda 21 du Grand Lyon sera l'occasion d'approfondir le sujet, en l'abordant sous un angle à la fois global et résolument prospectif.



L'ANIMAL : UN RISQUE POUR LA SANTÉ ?

Morsures, allergies et maladies transmissibles de l'animal à l'homme, exaspération quasi-quotidienne devant le spectacle de la crotte de chien située précisément sur son parcours, chutes suscitées par les « scato-glissades », chiens aboyant à longueur de journée dans l'appartement voisin, pollution des eaux de ruissellement..., la présence d'animaux en ville renvoie à des enjeux croisés de santé publique, de propreté, de sécurité, de tranquillité, de protection de l'environnement, de préservation du bien-être animal, et finalement de qualité de vie. Le chien n'est pas seul en cause : chat errant, rat, pigeon, étourneau, ragondin, Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC comme les mygales, serpents...) ou faune sauvage sont susceptibles d'amener des risques sanitaires et des nuisances. Au-delà de la gestion de ces risques, la question est celle des modes de cohabitation homme/animal à inventer pour que l'animalité dans la ville soit source d'épanouissement et de bien-être, tant pour l'homme que pour l'animal...

Des rats en sous-sol aux pigeons sur les toits

La diversité de la présence animale en ville est assez considérable : à côté des innombrables espèces d'insectes, on dénombre de nombreuses espèces d'oiseaux, de rongeurs, des animaux d'élevage, sans compter les animaux domestiques et les NAC. La plupart sont peu visibles. Plusieurs catégories peuvent être définies : les animaux domestiques, les animaux sauvages (oiseaux essentiellement, renards...) et les animaux commensaux (non domestiqués mais qui vivent au contact de l'humain : pigeons, rats, insectes, étourneaux). On ne prendra pas en compte ici ce que Dominique Lestel, philosophe et chercheur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, appelle les « crypto-animaux comestibles », que l'on mange mais que l'on ne voit pas vivants, dans la mesure où ils ne partagent pas l'espace de la ville.

Le rat, indicateur de qualité de l'environnement ?

« On estime généralement en France qu'il y a un rat par habitant, ce qui ferait plus d'un million d'animaux dans le Grand Lyon. Depuis la création de la Communauté urbaine en 1969, je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu une évolution de leur population. Ce qui a changé, c'est que les habitants sont plus sensibles au phénomène et réagissent immédiatement quand ils voient un rat dehors. Si le risque de transmission de maladie par le rat existe, il y a très peu de cas avérés de transmission dans le Grand Lyon. En revanche et paradoxalement, le personnel égoutier a coutume de dire que la présence du rat est un indicateur de qualité de l'environnement. Les rats ne vivent que dans les endroits sains. On dit que là où vivent des rats et des araignées, l'homme peut vivre ».

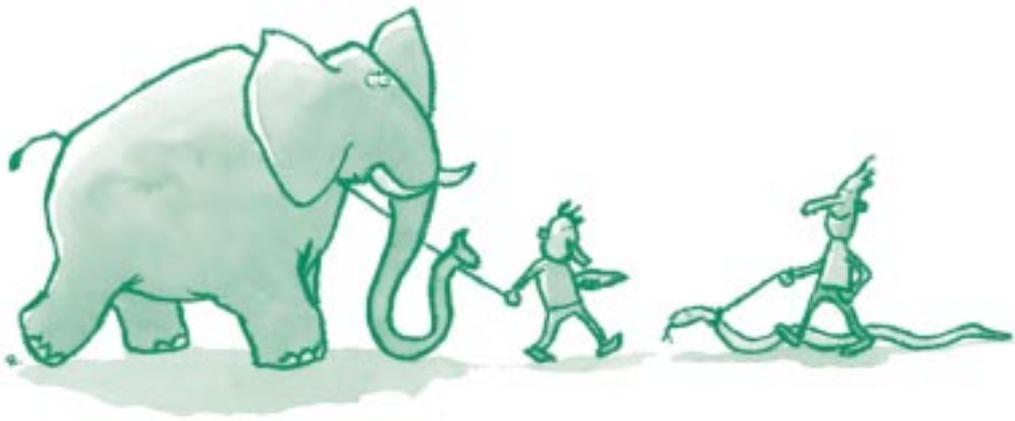
Armand Garrido, agent du Grand Lyon, Direction de l'eau, Service exploitation réseau

La Direction de l'Eau pratique deux modes d'intervention contre les rats : organisation d'une campagne annuelle de dératisation en mars/avril, période la plus favorable en raison de la reproduction, dans tous les arrondissements de Lyon et toutes les communes du Grand Lyon ; et une dératisation en continu lors d'interventions ponctuelles et localisées en fonction des demandes des riverains, du Service Ecologie urbaine et des équipes de terrain du Grand Lyon (une douzaine d'interventions par mois dans chaque arrondissement).

Les animaux domestiques : 3 poissons pour un chat

La France est le pays européen qui héberge, proportionnellement à sa population, le plus grand nombre d'animaux de compagnie : 9,7 millions de chats, 8,8 millions de chiens, 8 millions d'oiseaux, et des millions de poissons, lapins, hamsters, cochons d'Inde, tortues et autres NAC, pour un total de 64 millions d'animaux. 53 % des foyers français possèdent un animal de compagnie, et ce taux ne cesse de croître dans les villes de plus de 100 000 habitants¹. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les personnes seules qui « surconsomment » l'animal familial, mais bien les familles : 55 % des chiens et 48 % des chats se trouvent dans des foyers comptant trois personnes ou plus. Les motivations des propriétaires les plus régulièrement évoquées sont l'amour des animaux et l'envie de compagnie.

¹ - Enquête conso, « Les animaux de compagnie : Les Français sont prêts à tout pour les choyer », n°1800, 6.02.2003 LSA.



Le Grand Lyon sort ses griffes

	Grand Lyon ²	France
Chiens	170 000	8,80 millions
Chats	191 000	9,70 millions
Rongeurs	45 000	2,32 millions
Oiseaux	157 000	7,99 millions
Poissons	550 000	27,74 millions
Reptiles et batraciens	150 000	7,50 millions

Déjections animales : une question de qualité de vie plus que de santé

La nuisance la plus souvent dénoncée par les habitants des villes résulte des déjections canines, « déposées » dans l'espace public. Les nuisances regroupent l'ensemble des petits dommages quotidiens qui, parce qu'ils se répètent, deviennent très vite insupportables. Les enquêtes indiquent que dans la perception des nuisances animales, les déjections canines viennent largement devant l'insécurité liée à la divagation des animaux, les risques sanitaires et les nuisances sonores.

Les déjections engendrent un désagrément et sont dommageables à l'environnement (rues et places, monuments, véhicules...), sont susceptibles de provoquer des chutes, de personnes âgées notamment (500-600 fractures par an à Paris ³) et de transmettre des maladies de l'animal à l'homme. Les déjections sont aussi celles des chats errants, qui peuvent représenter un risque de souillure de sol par des agents dangereux, essentiellement la toxoplasmose, et des oiseaux (pigeons, étourneaux, mouettes...).

Pour autant, cette nuisance ne pose pas de problème de santé publique à proprement parler ; elle nous place essentiellement dans le registre de la qualité de la vie urbaine. Les déjections animales contiennent des bactéries (comme la salmonelle et le campylobacter) qui survivent un certain temps, mais dans les faits le danger est quasiment nul (il faudrait une ingestion massive de selles pour qu'il y ait infestation) ; les virus présents dans les déjections animales ne survivent habituellement pas très longtemps ; quant aux parasites, ils pondent des œufs qui survivent dans les déjections animales mais ne sont habituellement pas porteurs de maladies chez les humains. Les risques sont donc non pas totalement inexistant (toxocarose, toxoplasmose pouvant être provoquée par les déjections du chat, risques à prendre en compte pour le personnels ayant en charge le nettoyage des sites, maladies pouvant se développer si des organismes présents dans les déjections animales migrent vers les sources d'eau utilisées pour l'approvisionnement en eau potable) mais sont très faibles et sans conséquence importante sauf chez des personnes immunodéprimées ou chez les femmes enceintes concernant la toxoplasmose. Ainsi, aucune épidémie n'a jamais été rapportée en lien avec le fonctionnement d'un canisite (Afirac 2000) ; leur nettoyage régulier est la meilleure des préventions.

2 - Mode de calcul : estimation nationale (FACCO/Sofres) minorée du taux que représente la population du Grand Lyon par rapport à la population française (Insee) et corrigée par le fait qu'il y a 8 % de moins d'animaux domestiques en ville qu'en milieu rural.

3 - AFIRAC, L'animal, la ville et les vétérinaires : petit guide à l'usage des vétérinaires, septembre 2000.

Production annuelle de crottes dans le Grand Lyon

40 tonnes de déjection canine ramassées chaque année dans le Grand Lyon sur 5 000 tonnes produites (données basées sur l'estimation du nombre de chiens)
22 000 crottes quotidiennes dans les rues du Grand Lyon, dont moins d'une sur 20 est aspirée chaque jour (Lyon Capitale, 8.10.2003 ; d'après une estimation du Grand Lyon)

Pigeons : faites des omelettes, pas la guerre

La plupart des municipalités luttent contre la pullulation des pigeons et les nuisances qu'ils occasionnent. L'insuffisance des différents procédés non meurtriers (effarouchement par divers dispositifs, incorporation de contraceptifs à l'alimentation...) conduit le plus souvent à leur capture suivie de leur élimination (c'est le cas de Lyon). Ces opérations, qui n'ont pas la faveur des habitants, sont assurées le plus souvent par des sociétés spécialisées, parfois par les services municipaux. Néanmoins, des initiatives municipales de construction de pigeonniers destinés à attirer les pigeons et à leur permettre de nicher sous surveillance, avec limitation permanente des couvées par prélèvement des œufs sont adoptées par de plus en plus de villes, parfois de grande taille. C'est le cas de Cannes, de Saint Tropez, de plusieurs communes de la petite couronne parisienne, et d'arrondissements de Paris. Cette solution est défendue par les associations de protection des animaux. Question : pourquoi ne pas lancer de véritables campagnes de stérilisation ?

Vers une gestion globale de l'animalité urbaine ?

Les collectivités locales adoptent, selon l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie (AFIRAC) qui travaille avec elles depuis le milieu des années 1970, trois types d'attitude : la politique de l'autruche ; des politiques de répression (culpabilisation des possesseurs d'animaux, verbalisation) ; plus rarement, des politiques globales d'intégration de l'animal en milieu urbain. Selon l'AFIRAC, une centaine de villes en France a mis en place des actions d'intégration de l'animal.

Dans le Grand Lyon, les réponses actuelles restent partielles : les collectivités restent dans une approche technique et hygiéniste. Les élus, les services techniques, les aménageurs et concepteurs de l'espace urbain pensent la question de la présence animale essentiellement à travers le prisme des nuisances. Les espaces dédiés aux chiens sont mal répartis et insuffisants (24 espaces d'ébats et 13 espaces d'hygiène dans les 55 communes, essentiellement centrés sur le centre de Lyon, auxquels s'ajoutent 55 distributeurs de sacs et 10 motos anti-déjections). Les efforts de prévention et de formation restent insuffisants, et la verbalisation en vigueur dans la ville de Lyon depuis l'arrêté du 6 mai 1999 est très peu appliquée (6 verbalisations en 2003).



Les expériences de villes qui adoptent une démarche globale de politique animale, comme Montbéliard ou Gand indiquent l'intérêt d'adopter simultanément plusieurs mesures :

- l'aménagement de « canisites », « canisiennes », « vespachiennes »..., zones réservées aux animaux sur lesquelles ils peuvent satisfaire leurs besoins et s'ébattre. Ils doivent être à la fois bien localisés et nettoyés régulièrement,
- la mise à disposition de moyens de ramassage pour ceux qui n'utilisent pas ces aménagements (sachets) avec une densité suffisante des poubelles dans les rues pour permettre de les jeter,
- la prise en compte du fait qu'une partie des propriétaires ne peut se baisser (handicapés, personnes aveugles, personnes âgées),
- des campagnes d'information, de sensibilisation et de formation des citoyens, via la publication de documents pédagogiques par exemple,
- l'information, la responsabilisation et l'éducation des maîtres à l'éthologie animale (science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel) et aux règles à respecter dans l'espace public. Des agents, éducateurs canins, acteurs d'associations de protection animale vont au contact de propriétaires d'animaux et rappellent ces principes ; la profession vétérinaire vient en appui dans l'information des possesseurs d'animaux,
- la verbalisation vient comme complément. On ne peut raisonnablement sanctionner des comportements inciviques que si des moyens propres à les rendre civiques ont été mis en place,
- la prise en considération de l'animal dans les projets d'urbanisme, d'aménagement des espaces verts et de la voirie,
- la prise en charge des animaux errants, mais aussi blessés sur la voie publique, ainsi que la gestion des populations animales, et le contrôle de l'état sanitaire des animaux.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les morsures de chien

Les morsures d'enfants par Pit-bulls, très médiatisées, rappellent le tribut que payent les enfants à ce type d'agression. Mais les risques encourus par morsures, griffures, bousculades existaient dès avant l'utilisation délictueuse de chiens dressés à l'attaque. Notons que la loi du 6 janvier 1999 sur les animaux dangereux et errants, en réglementant sévèrement la possession de molossoïdes, limite le risque de morsure par ces chiens.

La loi impose des mesures obligatoires très strictes pour les chiens considérés comme dangereux appartenant à une race classée dans la 1ère catégorie (Pitt Bull, Boerbull, Bull-Terrier Staffordshire, American Staffordshire Terrier, Mastiff, Tosa Inu et assimilés). Ils ne peuvent être acquis, cédés, importés ou faire l'objet d'un élevage. Leur détention n'est autorisée que s'ils ont subi une castration quel que soit leur sexe. La loi a renforcé les pouvoirs de police des maires, autorisant la confiscation de l'animal qui, placé dans un lieu de garde approprié, peut être cédé ou euthanasié par décision du maire ou du préfet.

Combien de morsures dans le Grand Lyon ?

Selon les services du Grand Lyon, on dénombre plus de 10 000 morsures de tous types par an dans l'agglomération (500 000 en France). 10 % nécessitent une intervention médicale comme l'hospitalisation pour désinfection ou blessures profondes. Plus de la moitié des morsures concernent les enfants de moins de 15 ans (SILOE 2004).

Profil du chien « mordeur »

0,5 à 1 % des consultations dans les services d'urgence chirurgicale sont la conséquence d'une morsure animale ; la majorité sont bénignes. Le chien mordeur est celui des parents (15 %), de la famille proche (20 %) ou des voisins (40 %). On note une prédominance des gros chiens, bergers allemands (40-50 %), loin devant terriers, cockers, caniches, huskies, labradors. La part des chiens « dangereux » visés par la loi du 6 janvier 1999 représente moins de 2 % des morsures, même si ce sont les plus spectaculaires (ZOOPsy 2003).

Quand le chien s'emporte...

Selon Valérie Dramard, vétérinaire comportementaliste, le comportement du chien est lié à des facteurs génétiques (environ 20 %), à des facteurs liés au maternage et au développement, à l'éducation et à la qualité des interactions avec le maître, ainsi qu'à des facteurs environnementaux (espace disponible) et physiologiques (douleurs, maladies, hormones). Contrairement à une idée reçue, c'est donc beaucoup moins la race qui détermine le comportement d'un animal que les conditions d'élevage et le comportement du maître.

Les troubles de comportement du chien sont fréquents : 80 % des chiens de SPA sont abandonnés à cause de leur comportement. Les animaux ont été acquis par des propriétaires peu avertis des contraintes inhérentes à l'adoption d'un animal, ou bien c'est l'animal qui n'a pas été élevé correctement.

Chiots : deux mois d'amour pour toute une vie

La séparation trop précoce avec la mère (avant deux mois) empêche le bon apprentissage de la hiérarchisation alimentaire (manger après les chiens dominants, dont les maîtres prendront ensuite le relais) et l'inculcation d'une modération dans la morsure. Les chiots présentent ensuite des troubles du comportement (stress, excitabilité, anxiété...) qui les rendent difficilement éducatibles. La dérive actuelle du marché du chien en tant que « bien de consommation » accroît ce problème en suscitant l'élevage intensif et l'importance du trafic clandestin (évalué en France à un million de chiots par an). Quand une race devient à la mode, on assiste à une montée en puissance des troubles de maternage, des risques de consanguinité, et des troubles hormonaux.

Le défaut de maternage engendre des troubles du développement bien identifiés chez le chien :

- le syndrome d'hypersensibilité/hyperactivité (excitabilité),
- le trouble de l'homéostasie sensorielle (chien hyperactif dans les endroits connus et peureux dans les endroits inconnus).

Par ailleurs, une mauvaise socialisation (des maîtres « méchants » ou qui refusent la communication par exemple) ne permet pas au chien de passer correctement du registre du comportement naturel à un nouveau mode de comportement avec l'humain. Cela suscite une dysocialisation primaire qui se manifeste par un comportement agressif de l'animal, son incapacité à se soumettre et à reconnaître la posture de soumissions et les signaux d'apaisement de ses congénères.

Pour sa part, l'isolement sensoriel (confinement dans un milieu peu stimulant durant l'élevage) engendre un syndrome de privation qui rend le chien très difficile à éduquer.

Chien : mode d'emploi

La méconnaissance, par les maîtres, de l'éthogramme du chien (catalogue comportemental de l'espèce) entraîne des comportements à risque chez l'animal. C'est notamment le cas quand l'ignorance du fonctionnement de la hiérarchie canine place l'animal en situation de dominant à l'intérieur du groupe domestique. Or, un chien auquel on laisse de telles prérogatives présente des risques pour l'entourage. Pour l'éviter, il est nécessaire d'établir une relation claire entre l'homme dominant, et le chien qui vient ensuite (le chien mange après son maître, dort dans un endroit non central sur le plan territorial, est sanctionné en cas de manquement à la règle...). Il convient aussi de veiller à ce que, dans la communication avec l'animal, l'attitude du corps ne dise pas le contraire de ce qui est dit verbalement !

L'agression se produit avec des chiens présentant des troubles du comportement, en général suite à une méconnaissance de son éthogramme.

Les agressions les plus courantes sont :

- les agressions par irritation (l'enfant tombe sur un chien ; l'enfant veut jouer avec l'animal et lui tire les poils, l'embrasse) ; le chien peut réagir mal s'il trouve ceci douloureux ou contraignant,
- les agressions hiérarchiques (si le chien se perçoit comme dominant, il agressera les membres de la famille en cas de remise en cause de ses prérogatives),
- l'agression par peur (chien poursuivi, chien mal socialisé aux enfants),
- l'agression prédatrice (chien non socialisé aux humains qui peut considérer un petit enfant comme une proie), qui entraîne des blessures mortelles,
- l'agression territoriale (quand la personne entre dans le champ d'isolement du chien comme son panier...).

Si l'animal a avant tout besoin de communication, il a aussi besoin d'un environnement adéquat, et en particulier d'espace. La vie urbaine engendre « naturellement » des pathologies liées au stress, à l'enfermement et au manque d'activité. Offrir dans la journée à l'animal un environnement dans lequel il a suffisamment de place pour s'ébattre et jouer avec d'autres chiens contribue à désamorcer tension et agressivité.

Les « matinées d'éducation canine » à Grenoble

Chaque samedi matin, le Club Canin met gratuitement ses moniteurs à disposition du public. Pendant 20 minutes, le maître suit des séances d'éducation pour qu'il puisse se faire obéir de son chien. Au bout de 7 à 8 leçons, le couple maître/chien peut passer un test d'aptitude à l'éducation du chien, mis en place par la mairie, qui délivre un diplôme. L'expérience est bénéfique tant pour les possesseurs de chiens, qui ont le sentiment d'être pris en compte, que pour l'ensemble des habitants qui bénéficient d'un environnement plus propre. Elle favorise aussi la sociabilité. Le Club intervient aussi dans les quartiers « en politique de la ville », profitant de l'attrait exercé par des animations (compétitions d' « agility », discipline sportive associant le maître et son chien dans la même épreuve, jumpings canins, parcours d'obstacles), pour montrer l'importance de l'éducation et du geste civique.

Zoonose : un grand méchant mot, de tous petits risques

L'animal est source potentielle de germes bactériens, viraux, parasitaires et mycosiques, autrement dit vecteur de zoonoses, maladies et infections qui se transmettent naturellement des animaux à l'homme et vice-versa. Plus de 150 maladies communes à l'homme et à l'animal étaient recensées par l'OMS en 1952 et la liste doit aujourd'hui être réactualisée depuis l'introduction des NAC.

Certaines zoonoses ont des conséquences dramatiques : c'est le cas de la rage, de la tuberculose, du charbon, de la toxoplasmose, ou encore de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Si les risques liés à l'alimentation d'origine animale ne concernent pas la problématique de l'animal vivant dans la ville ici exposée, en revanche, dans l'espace urbain, on peut être contaminé par morsure, griffure, piqûre, léchage, toucher, ingestion (salive, mains sales), ou par voie respiratoire. La transmission de l'agent pathogène peut donc être directe (par contact) ou indirecte par souillure de l'environnement domestique ou public, ou encore par le biais de parasites ou insectes comme les puces, moustiques, tiques...

On distingue :

- les zoonoses à transmission directe (dermatozoonoses parasitaires représentées par les teignes et les gales),
- les zoonoses à transmission fécale (toxicose, vers de l'intestin...),
- les zoonoses bactériennes (salmonellose, campylobactériose...),
- les zoonoses introduites par des parasites porteurs de maladies infectieuses (puces, tiques),
- les zoonoses à transmission urinaire (Vernay 2003).



Les principales zoonoses selon les espèces animales que vous fréquentez

- Le chien transmet des maladies parasitaires : teignes, gales, pulicose, toxocarose et leishmaniose. Sur le territoire français, la seule maladie infectieuse transmise par le chien est la pasteurellose, infection la plus souvent occasionnée par morsures.
- La plupart des dermatozoonoses parasitaires transmises par les chats sont les mêmes que celles du chien. Le chat transmet aussi la toxoplasmose qui peut avoir des effets graves pour le fœtus lorsque la femme enceinte est infestée et aussi pour l'individu immunodéprimé ; ainsi que la maladie dite « des griffes du chat », véhiculée par les jeunes chats infestés par les puces.
- Les rongeurs peuvent transmettre des maladies infectieuses et parasitaires (yersiniose par le cobaye, leptospirose par le rat) mais elles restent relativement rares.
- Les oiseaux sont susceptibles de transmettre l'ornithose, la salmonellose, la campylobactériose et la cryptococcose (mycose systémique).
- Le contact avec des singes importés accroît fortement les risques de contaminations nouvelles : viroses (herpes virus B, agents des hépatites A, B, C et D), leptospiroses, yersiniose, tuberculose, salmonellose, shigellose et même tularémie peuvent être transmises par les singes.
- Pour finir ce panorama, les animaux à sang froid, reptiles, tortues, lézards, iguanes et serpents sont souvent contaminés par des salmonelles.

Rapport de l'Académie Nationale de Médecine 2002

Le risque de zoonose, infectieuse et parasitaire, est bien maîtrisé chez les espèces animales traditionnelles (chien et chat). Les zoonoses sont relativement limitées en nombre et bien connues des hygiénistes. En revanche, s'agissant des NAC, le risque est moins contrôlable, surtout quand ils sont importés illégalement et sans contrôle sanitaire. Mais, dans l'immense majorité des cas, les risques de zoonose restent très limités et évitables, à partir du moment où des règles élémentaires sont respectées. La prévention des risques de contamination à l'homme passe par l'hygiène de l'animal, les soins dispensés (vermifugation, vaccination, traitement antiparasitaire externe, diététique, contraception...), une alimentation sûre pour l'animal de compagnie (les chats transmettent moins la toxoplasmose depuis que leur alimentation est passée du mou aux aliments industriels), les enfants qui se lavent les mains après le jeu avec un animal, le nettoyage régulier des sites de déjection, voire la séparation de l'animal en cas d'allergies (oculaires, respiratoires, cutanées).

Allergique aux plumes ou au poils ?

2,5 % des allergies seraient d'origine animale (hors piqûres d'insectes). Elles concernent surtout les individus atopiques (qui représentent 15 à 20 % de la population des pays occidentaux) et particulièrement les enfants. Les allergènes connus sont les plumes, déjections et œufs d'oiseaux, poils, sécrétions glandulaires cutanées et salives de chats et de chiens, urines canines et de rongeurs et squames des chevaux. Ces allergènes peuvent longtemps persister dans l'atmosphère, sur le sol et sur divers objets, dans les lieux publics.

De l'intérêt de la stérilisation précoce

« Au-delà des avantages à long terme indéniables pour la santé de l'animal, une stérilisation précoce permettrait de prévenir les complications de déviances comportementales ou les risques liés à une agressivité exacerbée chez le chien en particulier. Un animal stérilisé aura ainsi moins tendance à exprimer des vellétés de dominance, ce qui pourrait être intéressant pour les possesseurs ayant des difficultés à manifester leur ascendant sur l'animal. La stérilisation permettrait également de réduire les nuisances urbaines, puisqu'un chien ou un chat mâle stérilisé aura moins tendance à uriner dans l'espace public pour y inscrire son patronyme. Enfin, la stérilisation permet d'enrayer la surpopulation, en particulier pour les chats errant ».

Samuel Buff, Centre d'Etude et de Recherche en Reproduction et Elevage des Carnivores, ENVL

Animaux Sans Domicile Fixe

La capture des animaux domestiques trouvés errants sur la voie publique est assurée par les services municipaux, la police, les pompiers ou par des sociétés privées. Les animaux sont ensuite acheminés vers une fourrière. Ces établissements gérés par la SPA ont pour mission d'héberger les animaux, essentiellement des chiens et des chats, pendant la durée légale autorisée (13 jours en moyenne). Les animaux sont déparasités et vaccinés. Environ 70 000 animaux, dont 70 % de chiens, sont recueillis chaque année en France par les fourrières. Les animaux susceptibles d'être adoptés sont dirigés vers un refuge où ils sont proposés à l'adoption.

Quand le « chat errant » prend du grade

Les chats errants vivent dans des lieux publics (parcs, cimetières, hôpitaux) ou privés. Leur gestion repose sur les règles suivantes : les chats ne doivent pas se reproduire, ne doivent pas être vecteurs de maladies, doivent être correctement nourris et bénéficier de soins vétérinaires si leur état l'exige. En pratique, les chats sont capturés, conduits chez un vétérinaire qui procède à leur identification par tatouage (au nom de la structure de prise en charge), les déparasite, les stérilise. Seuls les chats exempts d'infection par le virus de la leucémie féline sont relâchés.

Jusqu'en 1999, le chat errant était passible de fourrière. Depuis la loi du 6 janvier 1999, qui encourage les mesures visant à limiter leur prolifération, la loi les protège dans la mesure où quelqu'un s'en porte responsable. Des bénévoles (le plus souvent des femmes, appartenant à des associations de défense du « chat libre ») leur apportent nourriture et veillent à leur santé. La profession vétérinaire contribue au dispositif en proposant aux communes des conventions financières préférentielles. Alors que la présence de ces chats dans la ville était plutôt le signe d'une mauvaise gestion urbaine, une évolution se dessine depuis plusieurs années, avec une plus grande tolérance des municipalités qui reconnaissent le rôle du chat libre (limitation du nombre de rats et de souris / composante de la qualité de l'environnement).

Animal dans la ville : zoo ou canapé ?

La cohabitation des hommes et des animaux dans l'espace soulève des problèmes territoriaux. Ce qui fait problème n'est pas tant le fait que l'animal ne reste pas toujours à sa place (le ragondin qui grignote les rives des fleuves en ville, le goéland installé sur les toits d'immeuble) mais la difficulté des humains à s'accorder sur cette place... Car le conflit territorial est moins entre les hommes et les animaux qu'entre les hommes à propos des animaux!

La question du partage de l'espace s'inscrit aujourd'hui dans une transformation profonde des rapports de l'homme à son milieu urbain. L'animal est de plus en plus présent dans la ville ; l'ascension du sentiment zoophilique va de pair avec l'idée que la ville n'est pas seulement un espace fonctionnel, minéral et dédié à la voiture, mais est un espace vivant, favorisant une qualité de vie, et que cela passe par la présence plus manifeste de la nature, dont l'animal est un symbole. En matière d'urbanisme, la prise en compte de l'animal — encore très timide — participe à une nouvelle conception, qui prend en compte le plaisir des habitants, leurs modes de vie et l'importance qu'ils accordent à vivre en interaction avec la nature.

Néanmoins, la présence de l'animal en ville reste source de désagréments qui ne pourraient disparaître complètement même en cas d'application d'une politique réussie d'intégration de l'animal dans la ville. Les débats sur les modes d'utilisation de l'espace s'inscrivent finalement dans un questionnement sur la place du vivant dans la ville, et sur les niveaux et les modes d'interaction voulus avec l'animal. Voulons-nous vivre avec ou à côté des animaux ? Au-delà du consensus sur la nécessité de préserver quelques espaces dédiés spécifiquement à l'animal et à l'humain (un canisite n'est pas un espace de jeu pour enfants et vice et versa), les positions s'échelonnent entre maximisation de la cohabitation (en partant du principe que l'interaction homme/animale apporte des bienfaits mutuels) et cohabitation réduite au strict nécessaire.

L'animal en HLM

La question de l'animal se pose de manière aiguë dans les quartiers d'habitat social, où les nuisances viennent s'ajouter aux autres difficultés. Les bailleurs sociaux sont confrontés à la montée en puissance des incivilités liées à la présence animale dans les logements (déjections mais aussi aboiements imputables au « syndrome de séparation » du chien vis-à-vis du maître, aggravés par la mauvaise qualité des isolations acoustiques), qui exacerbent les tensions entre habitants. Les actions de prévention vont de l'élaboration de chartes de bon voisinage à la récompense des possesseurs d'animaux qui font les « bons gestes », en passant par l'appui sur les éducateurs canins et le recours à des thérapies comportementales.

Désir et acceptabilité de l'animal : la mosaïque des représentations

L'acceptation de l'animal dans la ville fait aussi intervenir des univers de représentations, susceptibles de varier entre les habitants. Pour le sociologue André Micoud, les habitants des villes défendent surtout les animaux qu'ils jugent gracieux ; d'où la sympathie pour l'oiseau, qui par ailleurs peut chanter, évoquer la nature... Néanmoins, au sein même de la catégorie des oiseaux, certains sont jugés, du fait de leur comportement ou de leur grande taille, perturbateurs de l'ordre urbain. C'est le cas des goélands, pies, corbeaux, étourneaux. De la même façon, le castor est, en raison de son image, plus accepté que le ragondin, au corps de castor mais à la queue... de rat⁴. Quant aux petits rongeurs, insectes, animaux errants, ils sont le plus souvent jugés indésirables.

BIEN-ÊTRE, THÉRAPIE : QUAND L'ANIMAL POINTE SON MUSEAU

Interaction homme/animal : un objet de recherche international

Découvert dès la fin des années 1950 par le psychologue américain Boris Levinson, le processus d'introduction de l'animal auprès de patients est étudié et pratiqué depuis les années 1970 en Amérique du Nord. En France, c'est le Dr Vétérinaire Ange Condoret qui joue les précurseurs dès 1973... Mais malgré la multiplication d'expériences et la publication de nombreuses études (anglo-saxonnes pour la plupart), la question de l'introduction de l'animal comme outil de médiation dans les milieux médico-sociaux laisse les professionnels concernés plutôt de marbre : insuffisance de protocoles, de données statistiques sur les succès et échecs, manque de connaissances ou tout simplement manque d'intérêt marginalisent encore sérieusement ce type de pratique...

Pourtant, depuis une vingtaine d'années, chercheurs universitaires et praticiens convaincus se mobilisent pour étudier, tester et publier les résultats de leurs travaux sur les interactions entre l'homme et l'animal. Après le National Institute of Health (Etats-Unis), la Delta Society (Etats-Unis), le Centre Britannique de Recherche de Waltham et l'International Society for Anthrozoology, c'est aujourd'hui l'International Association of Human/Animal Interaction Organizations qui coordonne au niveau mondial les activités des associations nationales membres : AFIRAC, l'Ethiologia belge, l'IEMT suisse et autrichienne, etc.

Neuf conférences internationales sur les relations homme/animal ont déjà eu lieu : Londres en 1977, Philadelphie en 1980, Vienne en 1983, Boston en 1986, Monaco en 1989, Montréal en 1992, Genève en 1995, Prague en 1998 et Rio en 2001. Sous l'égide de l'OMS, ces rencontres présentent les résultats d'expériences de mise en relation entre l'homme et l'animal.

L'animal familier, c'est bon pour la santé

Pour l'ensemble des citoyens, l'animal, c'est d'abord et surtout l'animal de compagnie ! Mais vivre avec un animal familier aurait aussi une incidence positive sur la santé des propriétaires, en admettant bien entendu que règles d'hygiène et suivi vétérinaire soient correctement assurés. Les publications se succèdent sur le rôle bénéfique de l'animal de compagnie... y compris pour le porte-monnaie !

4 - Cet animal introduit d'Amérique en France à la fin du 19^e siècle, est resté discret jusque dans les années 1960. Depuis, sa présence (attestée dans 57 départements en 1995) est synonyme de destruction des récoltes et de sapes des berges et digues. A Lyon, la végétalisation des berges du Rhône est susceptible de favoriser son arrivée.

Une solution inédite au déficit de la sécurité sociale... ?

Zurich, septembre 2001. En respectant le principe de protection des données, l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur la relation entre l'homme et l'animal (IEMT) Konrad Lorenz Kuratorium, a étudié les résultats de l'enquête sur les revenus et la consommation initiée par l'Office Fédéral de la Statistique suisse (OFS). L'étude a porté sur une éventuelle corrélation entre le montant des coûts de santé dans les ménages et la possession d'un animal familial. Le total des dépenses de santé a été pris en compte : produits pharmaceutiques, matériel sanitaire, appareils et dispositifs médicaux, soins des praticiens et frais d'hospitalisation... Les différences de revenus entre les diverses catégories de ménages ont été prises en considération. Au final, il ressort de l'étude que les propriétaires de chats et de chiens sont en meilleure santé que les autres : ils tombent moins souvent malades et dépensent donc moins pour leur santé ! Sur 100 ménages d'une personne ne possédant pas d'animal domestique, 70 ont dû s'acquitter de frais de santé au cours de l'année. Sur 100 ménages d'une personne possédant des chats, 65 seulement ont dû dépenser pour leur santé durant cette même année.

Extraits choisis :

- caresser un animal familial réduit de façon significative la pression artérielle, la température de la peau et la fréquence cardiaque (Katcher, Friedmann, Thomas, 1983),
- les possesseurs d'un animal familial ont statistiquement un taux de cholestérol et de triglycérides moins élevé que les non possesseurs (Anderson, Reid, Jemmings, 1992),
- la compagnie d'un chien permet de surmonter des événements difficiles (décès, divorce, maladie) et de réduire le stress lié au rythme et au mode de vie contemporains (Bergler, 1992),
- posséder des animaux aide les enfants à se faire des amis (Serpell, 1986),
- l'animal facilite la maturation psychoaffective et psychomotrice des adolescents. Il canalise et contient l'agressivité (Einis, Grinstein, Stavitski, Ross, 1995),
- les propriétaires de chiens ont huit fois plus de chance de vivre un an de plus après une attaque cardiaque que les personnes sans chien (Beck, 2003)...

Les raisons de tels bienfaits relèvent du simple bon sens :

- l'animal constitue un stimulus simple et connu de tous,
- en prendre soin augmente l'estime de soi et le sens des responsabilités,
- l'animal ne porte pas de jugement de valeur et accepte les gens tels qu'ils sont,
- il met à disposition du possesseur un capital affectif apparemment inconditionnel,
- les propriétaires sont incités à faire plus d'exercice pour sortir et jouer avec leur compagnon,
- l'animal joue le rôle d'un médiateur social facilitant la mise en relation des personnes entre elles.

Vu sous l'angle psychologique, l'animal domestique apparaît également avoir une utilité en termes relationnels : il participe à l'équilibre systémique de l'unité familiale. On peut, à l'inverse, considérer qu'un amour « excessif » porté à l'animal peut manifester des troubles psychologiques chez l'humain. Les dérives de « zoophilie pathologique », que l'on peut illustrer par le mouvement de Brigitte Bardot, peuvent fonctionner comme symptôme du mal-être général et de la crise des repères : « l'amour excessif (virant à la fusion) de la gente animale — en particulier canine — n'est pas qu'une adaptation compensatoire à l'artificialisation du monde ; elle est souvent liée à une misanthropie relative que favorise l'individualisme, individualisme qu'elle renforce à son tour par le repli sur la sphère domestique et la « désociabilité » relative qu'impose la cohabitation avec certains animaux de compagnie » (La vie quotidienne et ses risques, Dictionnaire des risques, 2003).

L'animal domestique, objet transactionnel

« L'animal entre dans (la famille) parce qu'un rôle lui est assigné, plus ou moins clairement, plus ou moins directement. Il est là parce qu'il doit être utile, et cette utilité s'énonce en terme relationnel. En effet, l'animal participe facilement et fréquemment à ce qu'on appelle en systémique, l'homéostasie du groupe, c'est-à-dire à son équilibre. Plus exactement, les règles d'homéostasie d'un ensemble d'individus permettent sa perpétuation dans le temps, son maintien autour d'une configuration donnée, face à des événements générateurs de crises qui sont ainsi mieux surmontées sans que ces crises remettent en question fondamentalement l'équilibre du système. Autrement dit, il s'agit de changer un peu dans de bonnes conditions, c'est à dire sans prendre des risques inconsidérés -c'est là que se niche l'homéostasie- pour éviter de changer radicalement et sans aucun contrôle, c'est-à-dire en étant éventuellement incapable d'éviter une disparition.

Par exemple, la désignation d'un bouc émissaire peut assurer, pour un temps, la cohésion d'un ensemble d'individus, de même que la disparition d'un élément du groupe sera mieux vécue si un autre élément va le remplacer à ce moment-là. Cela signifie donc, de ce point de vue, qu'un animal peut servir de bouc émissaire dans une famille ou encore que le dernier enfant d'une fratrie peut trouver utile, de manière parfaitement empirique, d'offrir un chien ou un chat à ses parents avant de les quitter définitivement afin d'atténuer leurs souffrances face à cette séparation et leur permettre de continuer à protéger plus faible qu'eux.

[...] Par exemple, il peut lui être demandé d'être la véritable copie conforme d'une personne qu'il est mis en demeure de remplacer. Il est alors supposé être l'enfant d'un couple qui n'est pas en mesure d'en avoir, il remplit le vide que laisse un être disparu, il est un nouveau membre de la fratrie pour un enfant unique ou encore le compagnon ou la compagne d'une personne célibataire. Dans toutes ces situations, l'animal devient dès lors celui ou celle qu'il n'est plus utile de rechercher ou de trouver. Il permet d'éviter de prendre des risques relationnels qui peuvent paraître trop lourds, puisqu'il s'agit de s'attacher à d'autres personnes ou pire, d'en devenir dépendant. [...] Dans certaines familles, l'animal est le point commun autour duquel tout le monde se retrouve ou encore [...] le bouc émissaire qui aura à supporter les conséquences de conflits qui ne le concernent pas directement. En fait, il joue alors le rôle d'un médiateur sur lequel reposent l'harmonie du groupe et la résolution des tensions, quelquefois à ses dépens, ou répercute et amplifie le climat familial comme le ferait un baromètre placé au centre de toutes les interactions. »

Dr Jacques Antoine Malarewicz, Psychiatre, Thérapeute familia

Retrouvez l'intégralité de l'article du Dr Malarewicz sur : www.millenaire3.com/resources.php?ou=a_fiche.php&s=textes&quoi=c:CS&id=338

Du bon usage de l'animal en santé humaine

Zoothérapie, animalothérapie, animal thérapeute, animal co-thérapeute, animal d'assistance, activité associant l'animal, thérapie assistée par l'animal, thérapie facilitée par l'animal... etc. Pour qualifier l'utilisation de l'animal dans une stratégie socio-éducative ou clinique, les appellations fleurissent. Contestables et d'ailleurs souvent contestées, elles peuvent, selon les écoles, recouvrir des actions et champs d'interventions divers.

Nous n'aborderons ici que les activités qui font interagir un animal familier, entraîné et soigné, avec une personne chez qui l'on cherche à déclencher des réactions visant à maintenir ou à améliorer son potentiel physique, cognitif, psychosocial ou affectif... L'intervenant introduisant l'animal est un professionnel, para professionnel, bénévole ou non, qui a reçu une formation adéquate.

Deux distinctions sont également faites : d'une part, l'utilisation de l'animal comme assistant technique et/ou vecteur de communication dans un but social ou récréatif (activités associant l'animal, AAA) ; d'autre part, l'utilisation de ces mêmes caractéristiques dans un but thérapeutique (Thérapie assistée ou Facilitée par l'Animal, TFA).

L'Activité Assistée par l'Animal (AAA)

Les Activités Assistées par l'Animal sont conçues en direction de personnes fragilisées : personnes handicapées physiques ou en souffrance psychique, personnes âgées, malades ou en situation sociale difficile... Entre l'animal éduqué à un type spécifique d'assistance et l'animal entraîné à faire des visites ponctuelles ou régulières auprès d'un public désigné, les cas de figure sont multiples.

Malgré la sur médiatisation de quelques singes capucins, les animaux d'assistance les plus couramment éduqués sont les chiens : près de 10 000 ans de domestication les désignent comme les plus adaptés à une cohabitation quotidienne avec l'être humain. La relation établie est de type binaire : chien/maître. Chiens d'avalanche, Chiens Guides pour non-voyants, Chiens Ecouteurs pour malentendants, Chiens d'Assistance pour personnes paraplégiques... Selon leur formation initiale, ils offrent une assistance technique non négligeable : guidage et décodage des obstacles d'un trajet pour un non-voyant ; ramassage et apports d'objets pour une personne en fauteuil... Ils présentent aussi, et surtout, la caractéristique de « masquer » le handicap de leur propriétaire auprès des autres personnes. Les Chiens d'Assistance servent ainsi de vecteur de communication et d'intégration sociale : ils permettent de briser la glace entre les personnes valides et les personnes handicapées.

Les chiens vont à l'école

>> L'Ecole de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est (ECGA)

L'ECGA est une des dix écoles spécialisées affiliées à la Fédération Française des Associations de Chiens-Guides d'Aveugles (FFAC) et à The International Federation of Guide Dog Schools for the Blind.

Association Loi 1901 fondée en 1985, reconnue d'Utilité Publique, elle fonctionne essentiellement grâce à la générosité du public (dons, legs et libéralités) qui assure plus de 80 % de son financement.

Son but social et humanitaire est de former et d'offrir des chiens-guides à des personnes atteintes de cécité, les aidant à gagner plus d'autonomie et à s'insérer davantage dans la société. Le chien-guide est un moyen technique de déplacement efficace, sécurisant, qui améliore la condition de son maître en lui procurant un réel relais affectif et social (les voyants vont plus facilement à la rencontre des non-voyants accompagnés d'un chien).

L'éducation canine, spécifique et rigoureuse, est dispensée par des professionnels qui savent anticiper les problèmes posés par les déplacements en extérieur pour un non-voyant.

Après avoir été placé un an dans une famille d'accueil chargée de le pré-éduquer (acquisition de la propreté et des bases de l'obéissance, familiarisation avec l'homme, la ville, etc.), le chien entre pour 6 mois à l'école où il est conditionné à des tâches précises (marcher à gauche de son maître; aller tout droit sur un trottoir; s'arrêter et s'asseoir au bout d'un trottoir; attendre l'ordre de son maître pour traverser une rue; contourner les obstacles) et stimulé pour prendre des initiatives (décider, par exemple, de la manière d'éviter un obstacle).

L'ECGA retient la candidature d'un non-voyant souhaitant obtenir un chien-guide si il désire réellement un chien, a un bon sens de l'orientation et, si il est physiquement et psychologiquement apte à s'occuper d'un animal.

L'acquisition du chien se fait à l'issue d'un stage de formation de 15 jours durant lesquels la personne aveugle apprend à maîtriser son animal en milieu urbain et dans son environnement quotidien – mais le fonctionnement du binôme homme / chien a besoin d'une année environ pour se mettre en place.

L'éducation d'un chien-guide représente un coût de 15 000 pour l'ECGA, qui le remet gratuitement !...

Il y a en France 225 000 non-voyants; sur les 55 000 personnes atteintes de cécité totale, 5 000 ont les capacités requises pour l'utilisation d'un chien-guide, 1 500 en possèdent un.

>> Le centre de formation de l'Association Nationale d'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés (ANECAH) à Marcy l'Etoile, dans l'enceinte de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.

L'ANECAH est une association Loi 1901 sans but lucratif fondée en 1989 qui bénéficie du soutien du Ministère de l'Agriculture, de partenaires publics et privés, de l'aide de bénévoles en complément de l'intervention des éducateurs canins professionnels, formés aux méthodes américaines de la CCI (Canine Companion for Independence).

Elle a pour mission de former des chiens qui assistent dans leur vie quotidienne des personnes atteintes d'un handicap moteur, en fauteuil roulant. Elle met la complicité qui unit l'homme et le chien au service de l'autonomie de ces personnes. Cette assistance pratique ouvre des perspectives d'intégration sociale, favorise les échanges entre la personne handicapée et les valides, « le chien masque le fauteuil ».

Quatre étapes principales précèdent la remise du chien d'assistance :

Les chiots sont sélectionnés au sein d'élevages à caractère familial suivis par les éducateurs.

A l'âge de deux mois et demi, ils sont confiés à des familles d'accueil, chargées de leur apprendre la propreté, l'obéissance, de les socialiser en les confrontant à un maximum de situations (accompagnements, visites, sorties, vacances...), d'assurer leur pré-éducation jusqu'à l'âge de 18 mois.

De 18 à 24 mois, les chiens viennent dans l'un des trois centres de l'ANECAH, retrouver leurs congénères, la vie en meute et leurs éducateurs pour parfaire leur formation.

La remise d'un chien d'assistance se fait à l'issue d'un stage de formation de deux semaines au cours duquel, la personne handicapée apprend à faire travailler son chien et à le gérer en toutes circonstances –L'ANECAH remet par ailleurs des chiens d'accompagnement social à des personnes plus dépendantes, touchées par un handicap moteur très lourd, accompagnées d'un tiers (membre de la famille, éducateur) à qui revient l'obligation de suivre le stage de passation.

L'ANECAH remet gratuitement les chiens aux personnes handicapées (l'éducation représentant un coût de 11 500 euros).

En France, 1 million et demi de personnes souffrent d'un handicap moteur nécessitant l'utilisation d'un fauteuil roulant; 500 d'entre elles possèdent un chien d'assistance.

■ Myriam Azzedine, non-voyante, accompagnée du Chien Guide Poppy

Avoir un Chien Guide, qu'est-ce que ça change en termes de déplacements ?

« Avec une canne, les informations pour un droitier arrivent par la main et le bras droit. Avec le chien, elles arrivent par le harnais et le bras gauche. On n'aborde pas l'obstacle de la même manière, ce n'est pas la même technique... Le déplacement est plus rapide, plus fluide et nettement plus sécurisé. Le chien est capable de repérer plus d'obstacles. Il est dressé pour marquer un temps d'arrêt lors des changements de niveaux (trottoirs), pour trouver un escalier, un ascenseur, ou une poignée de porte : il met son museau dessus. Il mémorise les parcours habituels. Avec Poppy, je marche plus vite, plus longtemps et plus souvent, ne serait-ce que pour la sortir ! Sa présence est un soulagement et un support. Je me sens également moins vulnérable : c'est un gros chien... Je n'ai plus peur de rentrer seule la nuit. Au final, j'ai plus d'autonomie au quotidien. Attention, il ne faut pas croire qu'en prenant un Chien Guide j'ai retrouvé mes yeux ! Ce n'est pas vrai, je me dois de conserver ma vigilance : le chien, c'est une technique ! Au bout de quatre ans, le chien a mémorisé tous les parcours. Si j'ai pris l'habitude de me reposer entièrement sur lui et qu'il cède, je suis perdue ! »

Quelles sont les autres implications de la présence de Poppy ?

« De vivre à deux ! [...] Avec la chienne, on est ensemble tout le temps ! Je ne me sépare de Poppy que lorsque je suis hospitalisée. Je vis au rythme de ses sorties, de ses visites chez le vétérinaire, chez le toiletteur... Un chien, c'est un être vivant dont on est responsable, qu'il faut éduquer et protéger. Cela transforme également mes relations avec les autres. Dans la rue, sa présence déclenche des questions, des conversations, facilite la communication... Je fais alors mon « quart d'heure social » : je discute avec les gens... mais il ne faut pas non plus que cela me pollue la vie ! Vis-à-vis de mon cercle d'amis, il y a aussi eu une évolution. Avec la canne, j'avais tendance à fonctionner avec ce que nous appelons la technique des « guides voyants » : je profitais des déplacements de mes proches pour faire mes courses. Aujourd'hui, je sollicite mon réseau non pas pour moi mais pour améliorer la qualité de vie de la chienne : la faire jouer dans un parc, l'aérer en dehors de la ville... La relation d'aide n'est plus directement centrée sur mon handicap, elle s'est transférée sur Poppy ! »

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Myriam Azzedine sur :

www.millenaire3.com/ressources.php?ou=a_fiche.php&quoi=t:so.&s=interview&id=110

Enfant handicapé : le chien magique

« L'animal est un substitut, un prolongement, ce sont des yeux, des oreilles, des jambes, une nouvelle approche spatiale. Le chien participe à la pensée magique de l'enfant, le chien, c'est le début, c'est l'étaillage, c'est la première petite marche pour recommencer à rêver... Avec un chien, un enfant handicapé peut mieux concevoir qu'il est handicapé : « J'ai compris grâce à mon chien qui m'aide à surmonter mon handicap ! »

Marcel Rufo, pédo-psychiatre, Chef du service Médico psychologique de l'enfant et de sa famille, CHU Sainte Marguerite, Marseille.

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Marcel Rufo sur :

www.millenaire3.com/ressources.php?ou=a_fiche.php&s=interviews&quoi=c:cs&id=106

L'apport technique et la relation binaire exceptés, les autres Activités Associant l'Animal reposent sur le même principe : l'animal joue le rôle de médiateur relationnel. L'intervenant se sert de la présence animale pour améliorer une qualité de vie : restauration d'un lien social via l'aménagement d'espaces de discussion, réactivation d'un sentiment d'utilité et d'estime de soi, motivation et incitation à participer à des loisirs éducatifs ou récréatifs... De type informel, l'Activité Assistée par l'Animal s'effectue souvent auprès de plusieurs personnes en même temps sans qu'il y ait pour chacune d'entre elles des objectifs thérapeutiques précis. Plusieurs types de publics et d'institutions peuvent accueillir ces activités : écoles, hôpitaux, institutions de jeunes en difficultés, centres de détention, foyers pour personnes âgées...

Formé dès son jeune âge puis encadré par un référent compétent, l'animal visiteur est amené ponctuellement ou durablement auprès d'un type de public. S'il réside dans l'institution, c'est un animal dit « collectif » qui doit obligatoirement se voir octroyer des temps de repos chez son référent.

Selon l'endroit et le public, les objectifs visés peuvent être ciblés : canalisation et diminution de l'agressivité, remise en contact avec ses émotions (adolescents, détenus) ; apaisement, distraction, plaisir (enfants et adultes à l'hôpital) ; réveil d'un sentiment protecteur, échange affectif, réappropriation du langage et travail de recouvrement de la motricité, reprise du goût de la sociabilité autour d'un intérêt commun (personnes âgées en maison de retraite)...

Outil de médiation, l'animal éveille ou n'éveille pas des réactions chez le public visité. Des phénomènes de peur, de rejet ou d'indifférence peuvent se produire chez certaines personnes. Introduire un animal auprès d'un public spécifique est un projet qui doit faire l'objet d'une réflexion et d'une préparation collective de l'équipe médico-sociale d'accueil. Choix raisonné de l'animal, conditions adéquates à son bien-être, protocole d'hygiène, suivi vétérinaire, encadrement, ajustements et évaluations des objectifs de sa présence auprès du public concerné... Une méthodologie rigoureuse est la seule garantie de réussite d'un tel programme, que l'animal soit présent de manière temporaire ou prolongée.

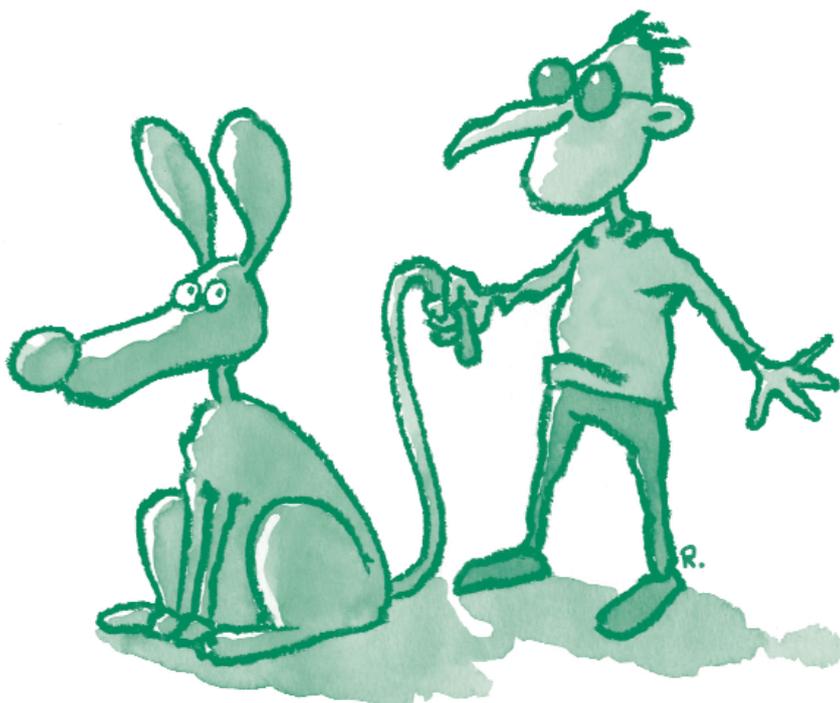
■ Animaux des résidents, l'expérience de la Maison de Retraite de Cachan

« Tout d'abord, nous avons associé l'ensemble des résidents (y compris ceux opposés au projet) et le personnel à la réflexion d'introduire la présence animale dans le projet de vie du Foyer. Nous avons analysé le phénomène de rupture vécu par tout nouvel entrant. Tout homme au cours de son existence vit des ruptures : professionnelles, sociales, affectives, etc... Lorsque l'âge de la vieillesse intervient, de nouvelles cassures s'installent qui entraînent souvent l'individu âgé dans une situation de retrait par rapport aux autres et au milieu dans lequel il vit. Quitter son domicile pour rentrer en Institution représente une nouvelle rupture avec son histoire, son mode de vie, son environnement... Pour quelqu'un qui accède à l'Institution avec son animal, l'intégration est facilitée : « ils viennent à deux » ! Objet de substitution, l'animal permet à la personne âgée de compenser l'absence de l'être disparu et de dépasser le déséquilibre psychoaffectif.

Nous avons édicté des règles strictes d'hygiène et de conduite pour les maîtres d'animaux domestiques. Plus de 20 ans de cohabitation permettent aujourd'hui de dresser un bilan positif : l'animal évite le repli sur soi, voire la dépression. Il conduit l'individu à dépasser le stade de rupture et de désorganisation sociale et a une fonction socialisatrice de tissage d'un nouveau réseau de communication restructurant dans la collectivité. Il assure une présence vivante. Il l'oblige à sortir, à faire des rencontres, c'est un trait d'union avec les résidents au sein de l'Institution, mais également avec les voisins à l'extérieur. Les contacts sont multipliés sur les lieux de promenade et procurent à la personne âgée réconfort, satisfaction, lutte contre l'isolement en milieu urbain. Il sécurise, réconforte, incite à vivre. L'animal procure à son maître un sentiment d'utilité. »

Michèle Masson, consultante en gérontologie, Ex-directrice du Foyer-logement de Cachan

Retrouvez l'intégralité de l'article de Michèle Masson sur :
www.millenaire3.com/ressources.php?ou=a_fiche.php&s=textes&quoi=c:so&id=341



La Thérapie assistée ou Facilitée par l'Animal (TFA)

Utilisée comme auxiliaire des thérapies conventionnelles, cette technique d'intervention est dirigée par un professionnel possédant une expertise spéciale : psychologue, ergothérapeute, orthophoniste... L'animal, outil catalyseur dans la relation d'aide, est un moyen d'atteindre des objectifs thérapeutiques précis : rééducation physique de personnes polyhandicapées, stimulation relationnelle de personnes âgées atteintes de troubles de la communication, travail de la concentration avec des enfants ou des adultes déficients intellectuels... etc.

L'hippothérapie

Utilisée avec les grands handicapés physiques et/ou les personnes déficientes intellectuellement, l'hippothérapie comprend l'équitation classique, l'équimobile (un engin attelé sur lequel deux fauteuils roulants sont fixés, avec un bras articulé reposant sur des amortisseurs qui répercutent les mouvements de l'animal et des cavaliers) ou simplement l'approche physique du cheval. Pour les personnes handicapées mentales, autistes et psychotiques, la mise en relation avec un être communiquant aussi « autrement » est tout simplement apaisante et épanouissante. Pour les personnes handicapées physiques, malgré la présence réelle de risques de chute, la pratique de l'équitation handisport est bénéfique : maîtrise et coordination des mouvements, gestion du facteur émotionnel, amélioration de l'équilibre, acquisition d'autonomie, équilibration de l'adaptation posturale, récupération musculaire partielle des membres inférieurs et/ou dorsale...

Un chien visiteur dans un service de soins gériatrique longue durée

« J'appartenais à l'époque à l'équipe des Albizias 1 et 2, au service de soins de longue durée gériatrique du Domaine de la Chaux (Croix-Rouge Française). Notre service accueillait des patients souffrant à un stade avancé de différentes maladies, dont certaines formes de syndromes démentiels. Plusieurs personnes âgées, particulièrement en souffrance, se situaient hors du langage verbal ; elles étaient en prise avec des troubles du comportement pouvant aller jusqu'à l'automutilation. Nous souhaitions trouver de nouvelles médiations pour établir un lien avec ces patients. La rencontre autour de l'animal a fait l'objet d'une réflexion et d'une élaboration de projet en équipe. J'ai fait une demande à l'ANECAH et Moogli m'a été remis par le Centre d'Alençon en décembre 1998, à l'issue d'un stage de passation de 15 jours. Dans le service, le chien a accompagné les aides-soignantes lors des temps de lever et de toilette des patients. La relation que Moogli a pu établir avec certaines personnes âgées a illustré pour le personnel l'importance du langage non verbal. Les soignants ont pu réévaluer leurs positionnements, leurs attentes et leurs manières d'aborder les personnes âgées : observation du langage du corps, temps de mise en contact plus long, moins de questions vécues comme invasives, plus de toucher... Les résultats ont été concluants sur certaines personnes avec qui la communication a pu être réamorcée : abaissement, voire disparition des troubles du comportement. Pour les soignants, l'introduction de Moogli a permis de redynamiser la pratique en relançant le désir d'approcher l'autre ! Catherine, une aide-soignante, disait : « Moogli, c'est une caresse qui donne du souffle ! »... Il faut cependant noter que d'autres patients n'ont manifesté aucune envie de rentrer en contact avec le chien et que le travail de prise de conscience de l'équipe aurait pu se faire par une autre médiation ! Le projet au Domaine de la Chaux s'est déroulé sur trois ans, il s'est achevé fin 2001 lors de mon départ de l'institution. »

Nadine Centena, psychologue, accompagnée de Moogli, chien visiteur

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Nadine Centena sur : www.millenaire3.com/ressources.php?ou=a_fiche.php&quoi=t:so.&s=interviews&id=108

Concrètement, les soins, la toilette, la préparation des repas et les promenades de l'animal font partie des activités thérapeutiques de référence. L'utilisation de l'animal est ensuite souvent pluridisciplinaire. En rééducation fonctionnelle, le chien sert d'objet de motivation dans la réalisation de mouvements corporels. Il devient source de stimulation sensorielle lors de séances de relaxation et source d'observation, de communication et d'éducation lors d'activités pédagogiques. Le dressage, par une mise en pratique des commandes d'éducation, permet de travailler les fonctions mnésiques, la dextérité gestuelle et phonique de l'individu... en même temps que les acquis du chien !

Alors, l'utilisation professionnelle de l'animal en tant que support d'activité ou outil de médiation lors d'une démarche thérapeutique... une voie à explorer collectivement ?

■ Geneviève Bernardin, conductrice de Lou et Otan'e, Chiens Visiteurs

Comment est né votre intérêt pour la relation enfant/animal ?

En 1992, dans le cadre d'un déplacement professionnel, j'ai eu l'occasion de faire une visite à la Ferme Pédagogique de Green Chimney's, à New York. Cette Ferme Pédagogique accueille en permanence près de cent-vingt enfants et en suit quelques quatre cents autres. Tous ces enfants arrivent de milieux déstructurés et sont en grande détresse psychologique. Tenue à l'époque par le fondateur Sam Ross et son épouse thérapeute, Green Chimney's leur donne l'opportunité de se (re)trouver dans une ambiance familiale, avec un environnement naturel et... beaucoup d'animaux ! Ce qui m'a surpris, c'est que le programme d'accompagnement de chaque enfant se construit à partir de sa capacité à prendre en charge pour tout ou partie l'animal de son choix. Les enfants vont à l'école avec leurs animaux tenus en laisse ! Quand un enfant conduit un animal en laisse, cela signifie qu'il a acquis une certaine autorité sur lui, et cela lui confère un nouveau statut par rapport aux autres : ce n'est plus « l'enfant à problèmes », c'est « l'enfant qui amène la petite chèvre noire » ! Pour moi, cette visite a été l'élément déclencheur de la prise de conscience de l'importance que peut avoir l'animal pour l'enfant... Au terme de mon séjour, les enfants de Green Chimney's ont choisi deux chiots éduqués pour les offrir, par le biais de l'ANCAH, à des enfants français handicapés moteurs. J'ai suivi le parcours de ces deux chiots, et je me suis dit qu'il était possible d'utiliser plus largement l'idée en France.

Qu'avez-vous choisi de mettre en place ?

En 2000, j'ai participé à la constitution d'une association, « Compagnie Homme Animal » (CHA), accompagnée par un comité scientifique et basée à Nantes. Deux objectifs pour cette association : le premier : pérenniser une plateforme de référence en matière d'introduction de l'animal en institution de personnes âgées. Ce concept de « chien collectif » en maison de retraite, lancé initialement par l'AFIRAC en 1993 et pérennisé depuis 2000 par CHA, a été expérimenté dans le cadre d'un programme de 7 ans dans les Pays de la Loire. Second objectif : développer le concept de l'animal visiteur en France, c'est-à-dire la visite d'un animal accompagné de son conducteur à un enfant coupé de son milieu pour des raisons de santé. C'est une ambition modeste de mise en relation dans des situations préparées à l'avance. On n'amène pas n'importe quel animal dans n'importe quelles circonstances ! L'animal doit, d'une part, être équilibré et sociable, d'autre part, être préparé et entraîné. A même de gérer son animal, le conducteur doit posséder une ouverture et une formation envers les enfants. L'animal ne s'impose pas, il se propose ! Les responsables du lieu de visite doivent avoir validé et préparé la rencontre. Les critères d'hygiène doivent être respectés. Il est évident que l'on ne va pas amener un chien dans un bloc opératoire, par contre, plusieurs sas peuvent être utilisés : salles d'attente, salles de jeux hospitalières, lieux de rencontre mère/enfant...

Dans quels types d'établissements faites-vous vos visites ?

Idéalement, nous visitons les enfants hospitalisés en pédiatrie, les enfants en longue maladie, les enfants placés et/ou en classes spécialisées. En pratique, depuis novembre 2002, c'est le service pédopsychiatrique du Prof. Marcel Rufo au CHU Ste Marguerite à Marseille qui me reçoit avec les chiens. Le programme testé sera ensuite soumis à l'évaluation du comité scientifique de l'association CHA. Les enfants visités sont des enfants de 5 à 12 ans en difficulté d'apprentissage, hyperactifs ou ayant développé des phobies scolaires. Ils sont pris en charge dans des classes à petits effectifs et bénéficient des apports de plusieurs professionnels médicaux et paramédicaux. Le service accueille également en hôpital de jour des enfants de moins de 5 ans, non scolarisés, qui présentent des troubles liés à l'autisme. Une vingtaine de visites du binôme conducteur/animaux visiteurs sont programmées sur l'année scolaire, en accord avec l'équipe médicale et pédagogique. Lors de chaque visite, les deux chiens rencontrent une quarantaine d'enfants, en séances individuelles ou en séances de groupe.

Pouvez-vous nous raconter comment se passent les rencontres avec les enfants autistes ?

Habituellement, l'enfant ne s'intéresse absolument pas à moi mais toujours à l'animal ! Son mode d'approche peut varier : agression, contacts physiques avec les mains, les pieds, le nez... Ce sont des contacts qu'il n'a avec personne ! Lors d'une séance individuelle, il y a toujours une progression : tout d'abord, l'enfant ne veut pas regarder le chien. Il lui tourne le dos. Ensuite, il le regarde à distance, et l'un ou l'autre s'approche. Le contact physique se fait : l'enfant ne veut pas le toucher avec l'intérieur des mains, alors il va le toucher les mains à l'envers... Il va commencer par l'arrière-train ou les flancs, pour progressivement venir le toucher sous le cou et se retrouver enfin en face de lui. Les regards se croisent. L'enfant accepte un petit bisou du chien sur l'oreille... Au fil des séances, il découvre que s'il ne veut pas y aller avec les mains, il peut le toucher avec les pieds ! Quand c'est le cas, le chien s'allonge et l'enfant s'en sert comme oreiller... jusqu'à l'endormissement ! Une autre porte d'entrée possible est la queue du chien qui bat : l'enfant s'approche, intrigué, pour sentir l'air... Lorsque l'enfant est agressif, c'est à moi d'intervenir : le chien, qui sait qu'il est au travail, ne bouge pas et attend ma réaction. Je demande à l'enfant d'arrêter. L'enfant retourne alors à son petit monde et fait l'indifférent. Au bout d'un moment, il prend un jouet et le balance au chien pour renouer le contact...

Quels sont les apports de la présence animale pour les enfants des classes pédopsychiatriques ?

Ces enfants sont en difficultés relationnelles avec les autres. La présence animale leur offre l'opportunité d'avoir une approche et une communication différente avec un autre être vivant. Tout d'abord, il y a la prise de conscience de l'importance du langage non verbal. Les mimiques et la posture de l'enfant lui suffisent pour se faire comprendre du chien : je souris, le chien vient vers moi ; je fronce les sourcils, il se tient à distance... Pour faire asseoir le chien, il suffit que je me tienne debout devant lui en lui disant une seule fois « assis » ! Par le biais du toucher, l'enfant apprend aussi à respecter l'animal : si je caresse le chien ou si je lui arrache des poils, la distinction entre son plaisir ou son déplaisir va être immédiatement perceptible. Et l'animal est insatiable pour les choses agréables ! C'est un autre apport de la présence animale : la mise en relation engendre beaucoup de détente... Une séance commencée dans l'hyperactivité ou l'agressivité se termine dans la relaxation. Enfin, et surtout, devenir le « dompteur » du chien dans le déplacement ou le jeu amène à la valorisation personnelle et la prise de confiance en soi. Une anecdote : une petite Elodie de 5 ans, hyperactive, pas du tout dans l'écoute, qui renversait beaucoup de choses... Dès la première séance, en un quart d'heure, elle a réussi à prendre les deux chiens en main, à jouer avec eux et à les promener sur deux étages et à l'extérieur du bâtiment. Au fil des séances, elle a appris à gérer ses crises d'impatience en attendant son tour et ses crises de désespoir à la fin des rencontres : elle est sortie d'un comportement perturbé pour entrer dans un comportement structuré. Sa transformation lors des jours de visite des chiens était spectaculaire et cela a beaucoup fait réagir le milieu éducatif et paramédical ! Elodie a fini par réintégrer un établissement scolaire normal. Cette anecdote illustre une réalité : l'enfant et l'animal sont capables d'une interaction particulière. La complicité entre eux naît facilement, et l'animal instruit l'enfant sur les limites à ne pas dépasser sans que cela passe par un jugement ou un cadre moral...

Racontez-nous une séance de groupe avec les enfants

La séance a lieu en présence de l'enseignant spécialisé. J'arrive avec les chiens et l'enseignant nous présente. Les enfants se présentent à leur tour, posent des questions et viennent saluer et caresser les chiens. Je choisis de travailler, par exemple, le toilettage. Je fais un appel aux volontaires, et je montre comment brosser les poils, les dents, nettoyer les oreilles, les yeux... C'est un formidable prétexte à un retour sur soi, à son identité propre : "ce qu'on fait au chien, il faudrait aussi que je le fasse correctement sur moi..." L'enfant parle de lui, de chez lui, de la manière dont il prend soin de son corps... C'est aussi l'occasion de travailler ensemble l'anatomie et l'identification des différentes parties du corps et du squelette.



(suite)

Votre conclusion ?

Pour l'instant, ces expériences ne sont pas assez exploitées par les équipes enseignantes et médicales. Elles ne s'approprient pas véritablement la démarche. Il faudrait les former pour qu'elles utilisent professionnellement les ouvertures pédagogiques et les opportunités de mieux connaître l'enfant suscitées par la présence animale. Il faudrait imaginer des méthodes d'évaluation et des fiches d'observation prenant en compte le comportement de l'enfant et celui du chien, avoir les moyens de filmer les séances et de les visualiser avec les membres du comité scientifique... Dans ce domaine, tout reste à faire en France : étendre le réseau des conducteurs et des chiens, trouver des services hospitaliers prêts à accueillir l'expérience, réfléchir à une meilleure exploitation des visites animales auprès des enfants...

Contactez-les

>> Acteurs

Association Nationale d'Education de Chiens d'Assistances pour Handicapés (ANECAH)

Centre de formation de Marcy l'Etoile

contact : Annick Magnin

649 avenue Bourgelat

69280 Marcy l'Etoile

tél. 04 78 87 63 93

fax. 04 78 87 62 94

anecah.lyon@wanadoo.fr

Une association sans but lucratif fondée en 1989 qui a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur nécessitant l'utilisation d'un fauteuil roulant. Le Centre ANECAH de Marcy l'Etoile emploie 7 personnes et offre 25 chiens par an environ.

Ecole de Chiens-Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est (ECGA)

contact : Martial Herrscher

domaine de Cibeins

01600 Misérieux

tél. 04 74 00 60 11

fax. 04 74 00 60 13

ecgace@wanadoo.fr

<http://www.chien-guide-lyon-centre-est.org>

Une association sans but lucratif fondée en 1985 et affiliée à la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles (FFAC), dont l'objet social et humanitaire est de former et d'offrir des Chiens Guides à des personnes atteintes de cécité. L'ECGA emploie 7 personnes et forme une douzaine de chiens par an environ.

Société Protectrice Animale de Lyon et du Sud Est

contact : Michèle Calle

25, quai Jean Moulin

69002 Lyon

tél. 04 78 38 71 71

fax. 04 78 38 71 78

« confspa@wanadoo.fr

<http://perso.wanadoo.fr/confspa>

Fondée en 1853, la SPA de Lyon et du Sud-est est la plus importante association de protection des animaux de province. Reconnue d'utilité publique, elle compte 45 salariés et près de 38 000 adhérents. Elle recueille chaque année près de 17 000 chats et chiens.

SPA / Dispensaire de Lyon

contact : Dominique Berian

23, rue du Professeur Weil

69006 Lyon

tél/fax. 04 78 52 61 17

dberian.disp@wanadoo.fr

<http://www.spa.asso.fr>

La Société Protectrice des Animaux (association nationale) fondée en 1845 a pour objectif de défendre la vie animale, au quotidien, tant sur le terrain qu'auprès des pouvoirs publics. Elle a créé des dispensaires dans différentes villes de France dont celle de Lyon (avec deux vétérinaires à temps partiel et trois assistantes), afin de permettre aux personnes en grandes difficultés financières de pouvoir faire vacciner, stériliser, tatouer et soigner leurs animaux. Ils assurent ces mêmes interventions sur de nombreuses populations de chats libres.

Vétérinaires sans frontières (VSF)

contact : Séverine Bernard

14, avenue Berthelot

69007 Lyon

tél. 04 78 69 79 59

fax. 04 78 69 79 56

usf@usf-france.org

www.usf-france.org

Reconnue d'utilité publique depuis 1996, l'association engage des actions de développement auprès des populations du Sud vivant de l'agriculture paysanne pour lesquelles l'animal est un élément de sécurité alimentaire et de développement économique et social. VSF est aussi présente en France par des activités d'éducation au développement (sensibilisation des étudiants des établissements agricoles ; plaidoyer auprès du grand public en organisant des manifestations événementielles ; création d'outils pédagogiques) et par la formation professionnelle des étudiants en développement rural et des enseignants du secteur agricole.

Informez-vous

>> Ouvrages

L'animal, la ville et les vétérinaires : petit guide à l'usage des vétérinaires.

Afirac, septembre 2000.

Un tour d'horizon complet de la présence animale en ville : hygiène et santé publique, droit et animal, gestion urbaine de l'animal...

Le chien, partenaires de vies... Applications et perspectives en santé humaine.

Afirac, édition Erès 2003.

Préfacé par Boris Cyrulnik et conçu sous la direction du Dr Didier Vernay, cet ouvrage collectif est réalisé par les membres du Groupe de Recherche et d'Étude sur la Thérapie Facilitée par l'Animal (GREFTA). Il identifie, recense et analyse les expériences conduites en France par des professionnels de santé, avec l'aide de chiens, que ce soit dans les institutions accueillant des personnes en difficulté ou en exercice libéral. Véritable outil de travail, il propose un cadre méthodologique de référence pour les professionnels de santé souhaitant introduire un chien dans leur pratique (para)médicale.

Espaces et Sociétés, La place de l'animal, n°110-111, 2002/3-4

Le dossier thématique comprend plusieurs articles de sciences sociales sur l'imaginaire de l'animal et l'intégration de l'animalité dans des contextes urbains et sociaux différents de par le monde.

>> Rapports

www.academie-medecine.fr/upload/base/rapports_97_fichier_lie.rtf

Le rapport de l'Académie nationale de médecine sur les effets en matière de santé publique de la présence d'animaux dits de compagnie (chiens, chats...) ou commensales (pigeons, étourneaux...). Rédigé par Laurent Parodi et Charles Pilet en 2002 à la demande du Conseil de la Ville de Paris.

>> Articles

<http://amis-maux.com/infos.html>

<http://amis-maux.com/bienfaits.html>

La zoothérapie vue et expliquée par la clinique québécoise Amis-Maux.

<http://www.autisme.net/delphin4.htm>

Un bon article sur la delphinothérapie.

<http://www.iemt.ch/fr/presse/inhalt/010914.cfm>

Le communiqué de presse du Konrad Lorenz Kuratorium, l'Institut suisse de recherches interdisciplinaires sur la relation entre l'homme et l'animal (IEMT) : « les chats font baisser nos coûts de santé » !

<http://perso.wanadoo.fr/cynologie/Site%20Eleveurs%20II/dossier-actus/AAT.html>
Les différentes pratiques de l'utilisation animale au sein des milieux de santé : une étude du GREFTA, le Groupe de Recherche sur la Thérapie Facilitée par l'Animal soutenu par l'AFIRAC.

<http://yanous.com/pratique/sports-loisirs/sportsloisirs010316.html>
Le point sur l'hippothérapie.

>> Sites et médias

Voici une petite incursion sur la toile de la thérapie assistée par l'animal, pour vous informer des recherches, actions, formation et publications des différents acteurs français et étrangers. Les amoureux de la langue de Shakespeare et de Goethe trouveront leur bonheur car, il faut bien se l'avouer, les Anglo-saxons et les Suisses ont en la matière une bonne patte d'avance !

Sites généralistes d'acteurs

www.afirac.org

L'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie a pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des relations entre l'homme et l'animal en développant la recherche, l'information et l'éducation. En partenariat avec les collectivités locales, elle propose aussi une réflexion sur la place de l'animal en ville. Outre une présentation de l'AFIRAC, de ses missions et des actions menées, ce site se consacre à nos animaux domestiques favoris : le chien et le chat ! Conseils pratiques, études sur les Français et leurs animaux, livres et ouvrages sélectionnés sur nos compagnons ou sur la relation homme-animal, petit glossaire, actualités du domaine, prix AFIRAC 2004...

www.iahao.org

Fondée en 1990, « l'International Association of Human-Animal Interaction Organizations » est une structure internationale qui fédère des associations nationales du monde entier ayant pour objet l'étude des interactions entre l'homme et l'animal. Elle a pour objectif d'encourager la recherche, de promouvoir la diffusion de l'information entre ses membres et de développer des actions éducatives à destination des pouvoirs publics. Ce site donne un certain nombre de renseignements sur cette association : fonctionnement, contacts et liens vers les sites de ses membres, rencontres internationales, accès aux déclarations adoptées (notamment la déclaration de Prague de 1998 sur la thérapie assistée par l'animal), ainsi qu'une information sur les prix qu'elle décerne : le « Pets in Cities » récompensant une politique innovante sur le thème des animaux en ville et le « Distinguished Scholar Award » pour un travail académique ayant contribué de manière significative à l'amélioration de la compréhension des relations homme-animal.

www.iemt.ch/fr/default.html

Le site de l'Institut suisse de recherches interdisciplinaires sur la relation entre l'homme et l'animal (IEMT) met à disposition du public et des enseignants les nombreux documents, outils pédagogiques et didactiques qu'il élabore. Des comptes-rendus d'enquêtes et d'études sur l'homme et l'animal domestique, diverses publications (dont une proposition d'avenant au bail de location pour fixer les règles de garde d'animaux dans les appartements loués), une série thématique « le livre blanc » à télécharger, une abondante bibliographie (en allemand essentiellement) et des liens fournis vers des sites européens ou américains témoignent du dynamisme de cet Institut.

www.turner-iet.ch

Site de l'Institut d'Ethologie appliquée et de Psychologie animale dirigé par le Président de l'IEMT suisse. Vous trouverez toutes les informations relatives aux activités de l'Institut notamment en matière de recherche et de formation continue sur le comportement animal et l'impact de la relation homme-animal sur la santé.

www.scas.org.uk

Site de la Société pour l'Étude des Animaux de Compagnie. A consulter pour ses articles sur la thérapie assistée par l'animal et notamment l'étude menée sur le rôle du chien dans le traitement de la dépendance à la drogue ainsi que pour ses innovations en matière de conseils et d'écoute lors de la perte d'un animal : service d'écoute téléphonique, livret-conseil sur le deuil de l'enfant à télécharger...

www.apbc.org.uk

Site anglais de l'association des conseillers en comportements des animaux domestiques regroupant des professionnels de la thérapie assistée par l'animal. Outre des informations pratiques sur le réseau international et les coordonnées des membres par pays, vous trouverez des articles traitant de manière détaillée et humoristique de vos animaux domestiques et de leurs problèmes comportementaux, une bibliographie très fournie de livres et fascicules ainsi que le résumé des cas étudiés chaque année. A noter : une sélection de liens très intéressants sur divers portails et sites ressources sur le sujet de la thérapie.

www.deltasociety.org

Un site ressource de l'association américaine Delta Society sur la thérapie assistée par l'animal. Un conseil avant tout : imprimez le plan du site pour vous repérer sur les actions, programmes et services proposés par l'association. Au menu, des formations à la thérapie assistée par l'animal à destination de volontaires ou des professionnels de santé, les programmes thérapeutiques proposés, les sessions de formation continue aux Etats-Unis ou en Europe, des activités de sensibilisation du public, une information détaillée sur les chiens d'assistance. Autre point fort à signaler : le très grand nombre d'articles et d'études sur les bienfaits de l'animal sur la santé classés par publics et lieux (ville, parc, lieu de travail...) plus une sélection très fournie de livres par thèmes avec même les tables des matières !

Si vous avez un petit penchant pour l'Australie, le site www.deltasocietyaustrlia.com vous attend.

Sites Thérapie et Cheval

www.hippotherapy.be

Site ressource sur l'hippothérapie et l'éthologie du cheval à consulter en priorité. Une mine d'or pour la variété et la richesse des thèmes abordés, les liens et la bibliographie.

www.membres.lycos.fr/handhippo

Site complet sur l'hippothérapie : missions, définition, thérapie ou éducation, formations, méthodes appliquées, témoignages...

www.frdi.net/

Voilà 24 ans que la Fédération Internationale d'Équitation pour les personnes handicapées anime un réseau international de centres d'équitation engagés dans une démarche thérapeutique par le cheval (équitation, conduite d'attelage...). Vous trouverez sur ce site de nombreuses coordonnées et liens vers les centres participants.

[//district-partenay.fr/handi_cheval](http://district-partenay.fr/handi_cheval)

Connectez-vous au site de la Fédération Nationale Handi Cheval pour des renseignements pratiques sur l'activité de la fédération et des comités régionaux et départementaux, sur les événements, congrès et les formations.

[//feetac.fr.st](http://feetac.fr.st)

Site de la Fédération Est de Thérapie avec le Cheval. A consulter, notamment pour ses informations sur le D.U. Thérapie avec le Cheval.

www.serpsy.org/piste_recherche/mediations/tac.html

L'association Soins Etude et Recherche en PSYchiatry, espace de réflexion et d'échanges autour de la relation soignant/soigné, vous propose deux articles en ligne : « Comment est née en France la thérapie avec le cheval » et « Mais en quoi le cheval peut devenir un médiateur thérapeutique ? ».

www.handicheval.ch

Des articles sur handicap, thérapie et cheval.

www.therapiecheval.ch

Site de l'Association suisse de Thérapie avec le Cheval. Un site en développement présentant les activités de l'association, les actions de formation, la déontologie, des liens, un agenda....

Sites Thérapie et Chiens

<http://anecah.free.fr>.

L'Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés vous informe sur son activité et ses structures, le parcours d'un chien d'assistance, les conditions pour obtenir un chien d'assistance ou encore pour être famille d'accueil d'un chiot à former...

<http://membres.lycos.fr/metiersduchien/therapie.htm>

Quelques pages d'informations, de liens et des contacts d'acteurs et d'écoles dans le domaine des Chiens Guides d'aveugles, de la thérapie par l'animal et de l'assistance aux personnes handicapées.

Sites Thérapie et autres animaux

www.waterplanetusa.com

Si le terme de delphinothérapie ne vous évoque rien, allez surfer sur le site de cette organisation qui mène de nombreuses actions avec les dauphins sauvages et notamment des programmes thérapeutiques avec les enfants souffrant d'un handicap mental ou physique et les autistes. Elle propose aussi des formations en zoothérapie appliquée aux dauphins et aux enfants. Par ailleurs, le site permet l'accès à de nombreux articles et témoignages et donne une abondante sélection de liens sur les dauphins mais aussi le handicap.

www.bourricot.com

Vous avez une question comportant le mot âne ? Cliquez sans plus attendre sur bourricot.com, « le monde de l'@ne internet ! » Pour ce qui nous concerne, cliquez sur « asinothérapie » pour une réflexion sur l'âne comme lien dans une médiation thérapeutique : peut-on parler d'asinothérapie ? Pourquoi l'âne ? Comment se déroule une séance, combien ça coûte ? Faut-il un agrément ? Autant de questions qui ne restent pas sans réponse ! La rubrique vous informe aussi des activités de formation et de rencontres de l'association Médi'Anes dont l'objectif est de développer un réseau entre les professionnels utilisant l'âne à des fins thérapeutiques ou éducatives. Et pour une thérapie express de la morosité, allez consulter les propos humoristiques et quelques peu déjantés du docteur Asinus...

www.mypetstop.com

Un site ressource d'information et de services sur l'animal de compagnie : comportements, éducation, soins... qui propose quelques réflexions et informations sur la thérapie et l'animal. Explorez pour cela la rubrique consacrée à l'animal de votre choix.

Approfondissez sur www.millenaire3.com

>> Fiches de synthèse

La relation homme animal : un véritable enjeu de bien-être

Par Geneviève Bernardin, août 2003.

De l'animal en ville aux bienfaits de la présence animale auprès de l'homme.

Rôle et implication des politiques publiques

Par EOHS-Poly'Gones, janvier 2004.

Quels modes de gestion et d'introduction de l'animal dans la cité ? Pistes et expériences.

L'animal en chiffres à l'échelon de l'agglomération Lyonnaise

Par SILOE, janvier 2004.

Des données quantitatives sur la présence animale dans l'agglomération.

>> Interviews

Myriam Azzedine, non-voyante, accompagnée du Chien Guide Poppy

Entretien réalisé le 3 février 2004 par Laure Bornarel.

« Attention, il ne faut pas croire qu'en prenant un Chien Guide j'ai retrouvé mes yeux ! Ce n'est pas vrai, je me dois de conserver ma vigilance : le chien, c'est une technique ! »

Geneviève Bernardin, conductrice de Lou et Otan'e, Chiens Visiteurs

« Quand un enfant conduit un animal en laisse, cela signifie qu'il a acquis une certaine autorité sur lui, et cela lui confère un nouveau statut par rapport aux autres : ce n'est plus "l'enfant à problèmes". »

Entretien réalisé par Laure Bornarel, le 10 février 2004.

Nadine Centena, psychologue, et Moogli, Chien Visiteur

Entretien réalisé par Cédric Polère et Laure Bornarel, le 13 janvier 2004.

« Un animal formé et encadré par une personne compétente peut entrer dans un dispositif de rééducation mais il n'est en aucun cas le thérapeute. »

Jean-François Chary, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Entretien réalisé par Cédric Polère et Geneviève Bernardin, le 23 février 2004.

« Lyon, berceau mondial de la biopathologie comparée se doit d'investir beaucoup plus fortement cette science... »

Daniel Gouffé, président de Merial S.A.S.

Interview réalisée par Geneviève Bernardin et Cédric Polère, le 4 mars 2004.

« Une particularité de notre biologie est notre maîtrise de la totalité de la chaîne de production. »

Marcel Rufo, pédopsychiatre, chef du service Médico-psychologique de l'enfant et de sa famille, CHU Sainte Marguerite, Marseille

Entretien réalisé par Geneviève Bernardin, le 1er mars 2004.

« On naît de son enfance comme on naît de ses animaux ».

>> Textes d'auteurs

Compte rendu des Journées de Prospective du Grand Lyon

L'homme et l'animal en milieu urbain, 16 mars 2004.

Le chien en ville, une vision comportementaliste de la situation actuelle

Par Valérie Dramard, Vétérinaire comportementaliste.

« Béton » : Réflexions sur l'animalité urbaine

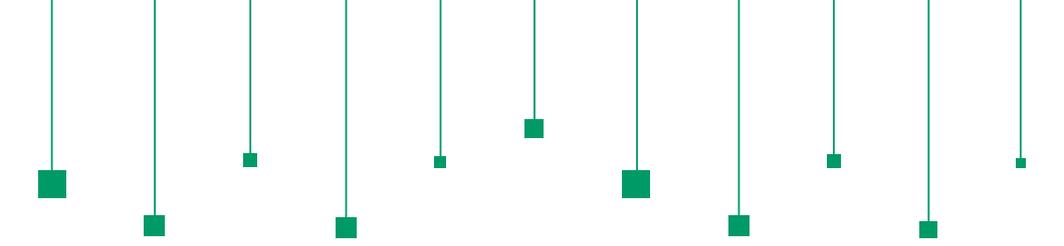
Par Dominique Lestel, Philosophe et chercheur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris

L'animal dans la famille

Par le Dr Jacques Antoine Malarewicz, Psychiatre, Thérapeute familial.

L'intégration de l'animal familial au sein des institutions pour personnes âgées

Par Michèle Masson, Consultante en gérontologie, Ex-directrice du Foyer-logement de Cachan.



www.millenaire3.com

les débats, les acteurs,
les repères de la ville en mouvement !

Vos contacts :

Grand Lyon - DPSA

Pour L'agenda santé :

Pascaline FOUGERE, webmestre de millenaire 3, pfougere@grandlyon.com, tél. 04 78 63 48 25

Laure BORNAREL, veilleuse santé à la DPSA, laure.bornarel@free.fr, tél. 04 78 72 05 26

Grand Lyon - DAEI

Pour les questions de développement technologique et économique :

Jean-Louis MEYNET, Délégué Général, jlmeynet@grandlyon.org, tél. 04 78 63 48 06

Isabelle BARBELET, chargée de mission Sciences de la Vie, lyonbio@grandlyon.org, tél. 04 78 63 42 30

Direction de la prospective et de la stratégie d'agglomération

Grand Lyon, 20 rue du Lac 69003 Lyon - fax 04 78 63 48 80

www.millenaire3.com

www.grandlyon.com

millenaire3@grandlyon.org

Directeur de la publication : Patrick LUSSON

Coordination : Jean-Loup MOLIN

Réalisation : Laure BORNAREL, laure.bornarel@free.fr, Cédric POLÈRE, ced.pol@infonie.fr,

Sylvie MAURIS- DEMOURIOUX, sylvie.mauris-demourieux@caramail.com

Conception/réalisation graphique : Crayon Bleu, tél. 04 78 63 60 77

Illustrations : Romuald Font

GRANDLYON
communauté urbaine

millenaire3